

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

A caractère réglementaire

Code Général des Collectivités Territoriales

Articles L. 5211-47 et R. 5211-41

DELIBERATIONS DU BUREAU

DELIBERATIONS DU CONSEIL

ARRETES DU PRESIDENT

DECISIONS DU PRESIDENT

N°20

Janvier à juin 2019

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE POUZAUGES**

Maison de l'Intercommunalité - La Fournière - 85708 POUZAUGES Cedex
Tél. 02 51 57 14 23 - Fax 02 51 57 15 02
Mail : accueil@paysdepouzauges.fr

www.paysdepouzauges.fr



Le texte intégral des actes, ci-inclus, ainsi que leurs annexes peuvent être consultés au siège de la Communauté de communes ou téléchargés sur le site de la CCPP www.paysdepouzauges.fr

SOMMAIRE

Bureau communautaire du 05 février 2019	pages 04 à 07
Bureau communautaire du 26 mars 2019	pages 07 à 12
Bureau communautaire du 14 mai 2019	pages 12 à 15
Conseil de communauté du 29 janvier 2019	pages 20 à 27
Conseil de communauté du 12 mars 2019	pages 28 à 30
Conseil de communauté du 09 avril 2019	pages 31 à 36
Conseil de communauté du 30 avril 2019	pages 37 à 41
Conseil de communauté du 25 juin 2019	pages 42 à 48
Arrêtés du Président	pages 49 à 53
Décisions du Président	page 54

DELIBERATIONS DU BUREAU

Date	N° de délibération	Objet
05/02/2019	BC05021901	CESSION D'UN BATIMENT SITUE SUR LA ZONE DU FIEF ROLAND A POUZAUGES A ADV PEINTURES ET FINITIONS
	BC05021902	CONSTITUTION D'UN RÉFÉRENTIEL TOPOGRAPHIQUE TRÈS GRANDE ECHELLE (RTGE) SUR DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE : - AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT - SOLLICITATION DE SUBVENTION FEDER AUPRES DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE
	BC05021903	SUBVENTIONS ENVIRONNEMENTALES – AIDE AUX PARTICULIERS - AIDE À L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE
	BC05021904	SUBVENTIONS ENVIRONNEMENTALES – AIDE AUX PARTICULIERS - AIDE À LA REHABILITATION D'UN ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF
	BC05021905	SUBVENTIONS ENVIRONNEMENTALES – AIDE AUX PARTICULIERS - AIDE À LA DESTRUCTION DE NIDS DE FRELONS ASIATIQUES
	BC05021906	OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DU PAYS DE POUZAUGES - PROPRIÉTAIRES BAILLEURS
	BC05021907	OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DU PAYS DE POUZAUGES - PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS
	BC05021908	PERSONNEL TERRITORIAL – OUVERTURE DE POSTE
26/03/2019	BC26031901	VOTE DES SUBVENTIONS D'UN MONTANT INFÉRIEUR À 23 000€ AU TITRE DE L'ANNÉE 2019
	BC26031902	SUBVENTIONS ENVIRONNEMENTALES – AIDE AUX PARTICULIERS - AIDE À L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE
	BC26031903	SUBVENTIONS ENVIRONNEMENTALES – AIDE AUX PARTICULIERS - AIDE À LA REHABILITATION D'UN ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF
	BC26031904	OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DU PAYS DE POUZAUGES - PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS
	BC26031905	PERSONNEL TERRITORIAL – OUVERTURE DE POSTE SAISONNIER AU MANOIR DE REAUMUR
	BC26031906	APPROBATION DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN BAIL A CLAUSES ENVIRONNEMENTALES SUR LA BERNARDIERE A SEVREMONT
14/05/2019	BC14051901	APPROBATION D'UN PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL
	BC14051902	OPÉRATION DE TRAVAUX RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'EAUX USÉES – RUE DE L'OASIS ET DE LA VENELLE SUR LA COMMUNE DU BOUPÈRE
	BC14051903	VOTE DES SUBVENTIONS D'UN MONTANT INFÉRIEUR À 23 000€ AU TITRE DE L'ANNÉE 2019
	BC14051904	SUBVENTIONS ENVIRONNEMENTALES – AIDE AUX PARTICULIERS - AIDE À L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE
	BC14051905	SUBVENTIONS ENVIRONNEMENTALES – AIDE A LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES
	BC14051906	CHARTRE FORESTIERE DE TERRITOIRE – AIDE A LA GESTION SYLVICOLE – AIDE A LA STRUCTURATION DU FONCIER FORESTIER
	BC14051907	OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DU PAYS DE POUZAUGES - PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS

EXTRAIT des DELIBERATIONS du BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du mardi 5 février 2019

L'an deux mille dix-neuf le cinq du mois de février à huit heures et trente minutes, le Bureau Communautaire de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES, dûment convoqué, s'est rassemblé à Pouzauges sous la Présidence de Monsieur Dominique Blanchard pour la session ordinaire.

Présents : Monsieur Dominique BLANCHARD, Monsieur Antoine HERITEAU, Monsieur Yves-Marie MOUSSET, Madame Michelle DEVANNE, Monsieur Lionel GAZEAU, Monsieur Didier CHATAIGNER, Monsieur Michel BOCQUIER, Monsieur Francis TETAUD, Monsieur Michel GUIGNARD, Monsieur Yves BOUCHET, Monsieur Joël PARPAILLON formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Monsieur Alain SCHMUTZ donne procuration à Monsieur Antoine HERITEAU, Monsieur Bernard MARTINEAU donne procuration à Monsieur Dominique BLANCHARD, Monsieur Henri BLANCHARD, Monsieur Philippe PAILLAT, Monsieur Philippe COUSSEAU.

Assistaient également à la séance : Valérie GUÉRIN - Secrétaire des assemblées, Véronique FERRÉ - Responsable du Pôle Action Sociale.

INFORMATIONS - DEBUT DE SEANCE

- Le Bureau communautaire, à l'unanimité, DESIGNER Monsieur Antoine HERITEAU en tant que secrétaire de séance.
- Le Bureau communautaire, à l'unanimité, APPROUVE le compte rendu du Bureau Communautaire du 18 décembre 2018.

BC05021901 - CESSION D'UN BATIMENT SITUE SUR LA ZONE DU FIEF ROLAND A POUZAUGES A ADV PEINTURES ET FINITIONS

Délibération : Le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE la vente de l'atelier n°08 et de son terrain, cadastré AN 304, d'une surface d'environ 718 m² situé à l'adresse « Vigne de la Fournière - Zone d'activités du Fief Roland à POUZAUGES », au prix de 85 000 € HT,
- Autorise Monsieur le Président à signer l'acte en l'Office Notarial de Pouzauges et tout document s'y référant

BC05021902 - CONSTITUTION D'UN RÉFÉRENTIEL TOPOGRAPHIQUE TRÈS GRANDE ECHELLE (RTGE) SUR DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

- AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT
- SOLLICITATION DE SUBVENTION FEDER AUPRES DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE

Délibération : Le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE la mise en œuvre de l'opération collaborative « Constitution d'un Référentiel Topographique Très Grande Echelle (RTGE) sur des communes du département de la Vendée »,
- ACCEPTE d'être partenaire de l'opération portée par Géo Vendée en tant que chef de file,
- APPROUVE la convention de partenariat ci-jointe entre Géo Vendée et « partenaire » sur l'opération « Constitution d'un Référentiel Topographique Très Grande Echelle (RTGE) sur des communes du département de la Vendée»,
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel,
- AUTORISE le Président de Géo Vendée Dominique CAILLAUD à signer tous les documents inhérents à cette opération au nom du partenariat, en tant que chef de file, et à solliciter les financements auprès du Conseil Régional des Pays de la Loire et de l'Union européenne (FEDER) selon les modalités précisées ci-dessus.

BC05021903 - SUBVENTIONS ENVIRONNEMENTALES – AIDE AUX PARTICULIERS - AIDE À L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

N° de dossier	Nom du demandeur	Commune du projet	Type de travaux	Gain énergétique %	Montant travaux HT	Montant des travaux éligibles HT	Montant de l'aide ComCom
AE81	FUMOLEAU Michel	Sèvremont - La Flocellière	Pompe à chaleur air-eau avec production ECS	31,92	11 372 €	11 372 €	3 000 €
AE82	BOUILLAUD David	Tallud-Sainte-Gemme	Isolation des combles perdus, poêle à granulés	31,66	8 933 €	8 933 €	1 200 €
AE83	REMIGEREAU Samuel	Pouzauges	Chaudière gaz condensation avec production ECS	11,79	4 157 €	4 157 €	1 200 €
AE84	GAZEAU Marie-Claude	Pouzauges	Isolation des combles perdus	10,56	2 393 €	2 393 €	718 €
AE85	POIRIER Christian	Sèvremont - La Pommeraie sur Sèvre	Remplacement de la pompe à chaleur géothermie	10,68	5 693 €	5 693 €	1 200 €
AE86	JUDIT Jean-Marie	La Meilleraie-Tillay	Isolation partielle des murs par l'extérieur	14,01	4 372 €	4 372 €	1 200 €
AE87	LAGREZE Daniel	Réaumur	Isolation des murs par l'extérieur, ouvertures	41,19	25 641 €	25 134 €	6 000 €
AE88	BERTRAND Hervé	Pouzauges	Pompe à chaleur air-eau avec production ECS	34,5	9 173 €	9 173 €	2 752 €
AE89	ROBICHON Pascal	Le Boupère	Pompe à chaleur air-eau avec production ECS	60,09	14 290 €	14 290 €	4 287 €
AE90	BONNIN Jean-Noël	Sèvremont - La Flocellière	Remplacement de la pompe à chaleur air-eau, isolation des combles, VMC	13,05	9 480 €	9 480 €	1 200 €
TOTAUX					95 504 €	94 997 €	22 757 €

Délibération : Le Bureau communautaire, à l'unanimité, **APPROUVE** le versement de ces subventions au titre de l'aide à l'économie d'énergie.

BC05021904 - SUBVENTIONS ENVIRONNEMENTALES – AIDE AUX PARTICULIERS - AIDE À LA REHABILITATION D'UN ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

N° de Dossier	Nom du demandeur	Commune du projet	Montant travaux TTC	Montant de l'aide CCPP
2018/ANC 54	LAIRD Bertrand	Les Châtelliers-Châteaumur - Sèvremont	10 346,60 €	1 000,00 €
2018/ANC55	VIGNAL Patrice	La Flocellière - Sèvremont	13 321,00 €	1 000,00 €
2018/ANC56	CEBULA-SALMON Jeanine	Tallud Ste Gemme	6 932,52 €	1 000,00 €
2018/ANC57	PERIER Jean-François	Montournais	10 677,70 €	1 000,00 €
TOTAUX			41 277,82 €	4 000,00 €

Délibération : Le Bureau communautaire, à l'unanimité, **APPROUVE** le versement de ces subventions au titre de l'aide à la réhabilitation d'un assainissement non-collectif.

BC05021905 - SUBVENTIONS ENVIRONNEMENTALES – AIDE AUX PARTICULIERS - AIDE À LA DESTRUCTION DE NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

N° de dossier	Nom-Prénom	Adresse de localisation du nid	Adresse 2	Commune	Montant facture HT	Montant subvention
2018 - 132	MAIRIE DE SEVREMONT	Rue Maréchal de Lattre	LA FLOCELLIERE	SEVREMONT	109,17	75,00
2018 - 132 bis	MAIRIE DE SEVREMONT	Le Moulin Croué	LA FLOCELLIERE	SEVREMONT	127,50	75,00
TOTAL					236,67	150,00

Délibération : Le Bureau communautaire, à l'unanimité, **APPROUVE** le versement de ces subventions au titre de l'aide à la destruction de nids de frelons asiatiques.

BC05021906 - OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DU PAYS DE POUZAUGES - PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

NOM Prénom	Adresse Propriétaire		Adresse Projet		Type et surface du logement	TYPE DE DOSSIER	DEVIS		Travaux subventionnés HT	Subvention		Subventions CCPP
	N° de rue	COMMUNE	N° de rue	COMMUNE			TTC	HT		ANAH	CD85	
VERONNEAU Maxime	21 Bis rue de Beaulieu	Saint Paul en Pareds	12 Place de Lattre de Tassigny Logement 1	Pouzauges	Studio - 33 m²	Moyennement dégradé	89 534 €	82 244 €	79 437 €	21 392 €	1 500 €	2 000 €
			12 Place de Lattre de Tassigny Logement 2		T3 - 64 m²						1 500 €	2 000 €
DUPONT Hervé	13 rue des Venelles	Le Boupère	10 rue des Venelles	Le Boupère	T6 - 125 m²	Moyennement dégradé	85 077 €	78 069 €	73 590 €	16 884 €	1 500 €	2 000 €
TOTALX							174 610 €	160 313 €	153 027 €	38 276 €	4 500 €	6 000 €

Délibération : Le Bureau communautaire, à l'unanimité, **APPROUVE** le versement de ces participations de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges auprès des propriétaires bailleurs.

BC05021907 - OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DU PAYS DE POUZAUGES - PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS

NOM Prénom	N° de rue	COMMUNE	TYPE DE TRAVAUX	DEVIS		SUBVENTIONS			
				HT	Anah	Région	CD85	CDC	
BARTHELEMY Aurore PERROTIN Thomas	2, rue de la Corniche	Sèvremont - Saint Michel Mont Mercure	Menuiseries - isolation plancher bas - VMC - poêle à pellets hydraulique - ECS	14 702 €	8 821 €	4 000 €	250 €	250 €	
VOYAU Bertrand	La Cessière	Sèvremont - Saint Michel Mont Mercure	Isolation des combles perdus - VMC Hygrp - ITI Partielle - chaudière granulés avec ECS	20 556 €	12 000 €	4 000 €	250 €	250 €	
GANDRILLON Hugues	50 rue du Lac	Chavagnes-les-Redoux	Isolation des combles et des murs, 2 menuiseries, poêle à bois, VMC hygro B	20 000 €	12 000 €	4 000 €	250 €	250 €	
HUMEAU Georges	25 rue des Chaffauds	Chavagnes-les-Redoux	Isolation des combles, menuiseries, volets roulants	18 029 €	10 818 €		250 €	250 €	
GRIMAUD Claude	22 rue des Cordiers	Pouzauges	ITE (façades avant et arrière), volets roulants	18 715 €	8 421 €		250 €	250 €	
BERTHEAU Anthony	24 Le Petit Tillay	Monsireigne	Rénovation complète	20 000 €	12 000 €	4 000 €	250 €	250 €	
LOISEAU Camille	14 rue de la Foulonnerie	Sèvremont - Saint Michel Mont Mercure	Pompe à chaleur air-eau avec ECS, isolation du sol	14 199 €	6 390 €		250 €	250 €	
CORRE Yannis	26 rue du Château	Sèvremont - La Flocellière	Rénovation globale	20 000 €	12 000 €	4 000 €	250 €	250 €	
TOTALX				146 201 €	82 450 €	20 000 €	2 000 €	2 000 €	

Délibération : Le Bureau communautaire, à l'unanimité, **APPROUVE** le versement de ces participations de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges auprès des propriétaires occupants au titre du programme Habiter Mieux.

BC05021908 - PERSONNEL TERRITORIAL – OUVERTURE DE POSTE

POLE	POSTE A OUVRIR	NATURE DU POSTE	DUREE	NBRE	DATE D'EFFET
Jeunesse Prévention Parentalité	Adjoint d'animation territorial	CDD – Art3, 1 ^o Accroissement temporaire d'activité	3 mois	1	10 mars 2019

***Délibération** : Le Bureau communautaire, à l'unanimité, APPROUVE l'ouverture de poste telle que décrite ci-dessus.*

PROPOSITION DE BAIL A CLAUSES ENVIRONNEMENTALES SUR LA BERNARDIERE A SEVREMONT –

La proposition du contrat de bail reste à finaliser ; ce sujet a donc été retiré de l'ordre du jour et sera présenté lors d'un prochain bureau.

Pour extrait conforme,
Le Président
Dominique BLANCHARD

Accusé de réception en préfecture

Date de télétransmission : 11/02/19

Date de réception préfecture : 11/02/19

EXTRAIT des DELIBERATIONS du BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du mardi 26 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six du mois de mars à huit heures et trente minutes, le Bureau Communautaire de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES, dûment convoqué, s'est assemblé à Pouzauges sous la Présidence de Monsieur Dominique Blanchard pour la session ordinaire.

Présents : Monsieur Dominique BLANCHARD, Monsieur Antoine HERITEAU, Monsieur Yves-Marie MOUSSET, Monsieur Lionel GAZEAU, Monsieur Didier CHATAIGNER, Monsieur Francis TETAUD, Monsieur Michel GUIGNARD, Monsieur Bernard MARTINEAU, Monsieur Henri BLANCHARD, Monsieur Philippe PAILLAT, Monsieur Yves BOUCHET, Monsieur Philippe COUSSEAU, Monsieur Joël PARPAILLON formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Madame Michelle DEVANNE, Monsieur Michel BOCQUIER, Monsieur Alain SCHMUTZ.

Assistaient également à la séance : Vincent LERMITTE - Directeur Général des Services, Valérie GUÉRIN - Secrétaire des assemblées.

INFORMATIONS - DEBUT DE SEANCE

- 1- Le Bureau communautaire, à l'unanimité, DESIGNER Monsieur Michel GUIGNARD en tant que secrétaire de séance.
- 2- Le Bureau communautaire, à l'unanimité, APPROUVE le compte rendu du Bureau Communautaire du 05 février 2019.

BC26031901 - VOTE DES SUBVENTIONS D'UN MONTANT INFÉRIEUR À 23 000€ AU TITRE DE L'ANNÉE 2019

<i>Bénéficiaires</i>	<i>Vote des subventions 2019</i>
<i>Culture - Patrimoine</i>	
COMITE DE JUMELAGE POUZAUGES/PUERTOLLANO	2 300 €
ARTS METISS	2 500 €
ARTS METISS Festival des solidarités	1 500 €
CAREA subvention fête du chocolat	3 000 €
Les Joyeux Vendéens	1 000 €
Festival The N'Joy	2 000 €
Association du château de Saint Mesmin	500 €
VILLAGE DU CIEL	3 348 €
ASSOCIATION PATRIMOINE ET SAVOIRS DU BOCAGE	4 000 €
THEATRE DE LA FOLIE	300 €
FESTIMAJ (festival international de films d'écoles)	3 000 €
<i>SOUS-TOTAL Culture - Patrimoine</i>	23 448,00 €
<i>Développement économique et Tourisme</i>	
INITIATIVE VENDEE BOCAGE (PFIL)	12 756 €
CLUB D'ENTREPRISES DU PAYS DE POUZAUGES	140 €
<i>SOUS-TOTAL Développement économique et Tourisme</i>	12 896,00 €

Services à la Population	
ADMR (soutien secrétariat)	
- LE BOUPERE	6 610 €
- MONSIREIGNE	13 926 €
- POUZAUGES	10 973 €
- SAINT MESMIN	8 819 €
- SAINT MICHEL MONT MERCURE	12 464 €
Total soutien aux secrétariats ADMR	52 792 €
NOVALISS	7 589 €
Les Petits Lutins	840 €
PREVENTION ROUTIERE	500 €
Outil en main	4 000 €
BOUP'HANDI-SPORT	200 €
Déplacement Solidaire	600 €
Association des professionnels de santé Pays de Pouzauges	510 €
Banque alimentaire	1 165 €
ANTENNA	13 062 €
ACCUEIL DES MIGRANTS AU PAYS DE POUZAUGES	3 300 €
Familles Rurales Saint Michel Mont Mercure - LAEP	10 128 €
ECOLE JULES VERNE (élèves dispositif ULIS)	200 €
SOS FEMMES VENDEE	250 €
ECOUTE PARENTS	250 €
SOUS-TOTAL Services à la population	95 386,00 €
Sports	
Pac Twirling	1 664 €
LES CÔTES POUZAUGEAISES	1 500 €
ABV Pouzauges	324,5 €
Lycée Notre Dame UGSEL	224 €
SOUS-TOTAL Sports	3 712,50 €
Aménagement du Territoire	
Fonds de Solidarité pour le logement	1 500 €
SOUS-TOTAL Aménagement du Territoire	1 500 €
TOTAL GENERAL	136 942,50 €

Délibération : Le Bureau communautaire, à l'unanimité, VOTE les subventions pour l'exercice 2019 telles qu'elles figurent ci-dessus

BC26031902 - ENVIRONNEMENT - SUBVENTIONS ENVIRONNEMENTALES - AIDE AUX PARTICULIERS - AIDE À L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

N° de dossier	Nom du demandeur	Commune du projet	Type de travaux	Gain énergétique %	Montant travaux HT	Montant des travaux éligibles HT	Montant de l'aide ComCom
AE11	SERIN Bernard	Sèvremont - La Flocellière	Pompe à chaleur géothermique	42,17	46 451 €	46 451 €	6 000 €
AE12	SARAZIN Gérard	Pouzauges	Toiture, isolation combles, façade, menuiseries, chaudière condensation gaz	41,86	64 121 €	24 462 €	6 000 €
AE13	BLUTEAU Emilie	Pouzauges	Toiture, isolation combles, façade, menuiseries	15,13	54 857 €	23 755 €	1 200 €
AE14	CLAIRGEAUX Eric	Sèvremont - La Flocellière	Pompe à chaleur, chauffe-eau solaire	35,53	14 739 €	14 739 €	3 000 €
AE15	FUMERON Dominique	Pouzauges	Isolation des combles perdus	10,46	1 668 €	1 427 €	428 €
AE16	AUGUIN Didier	Le Boupère	Rénovation globale, dont isolation, VMC, pompe à chaleur	83,92	21 042 €	21 042 €	6 000 €
AE17	CHARRIER Jean-Paul	Le Boupère	Isolation des combles, VMC hygro A	10,56	2 230 €	2 230 €	669 €
AE18	BOUTET Sabine	Sèvremont - Saint Michel Mont Mercure	Isolation combles, chaudière fioul à condensation, VMC	43,15	9 727 €	8 924 €	2 677 €
AE19	MARQUIS André	Monsireigne	Isolation des murs partielle, volets roulants solaires	15,2	13 619 €	7 813 €	1 200 €
AE20	HERITEAU Antoine	Sèvremont - La Flocellière	Chaudière gaz condensation avec production ECS - ITI partielle - isolation rampants partielle	18,52	18 709 €	9 481 €	1 200 €
AE21	MOUSSET Clarisse	Pouzauges	Isolation des combles perdus	13,44	2 052 €	2 052 €	616 €
AE22	FUMERON Philippe	Pouzauges	Remplacement chaudière fuel par chaudière gaz à condensation avec ECS	14,7	5 774 €	5 774 €	1 200 €
TOTAUX					254 988 €	168 150 €	30 190 €

Délibération : Le Bureau communautaire, à l'unanimité, **APPROUVE** le versement de ces subventions au titre de l'aide à l'économie d'énergie.

BC26031903 - ENVIRONNEMENT - SUBVENTIONS ENVIRONNEMENTALES - AIDE AUX PARTICULIERS - AIDE À LA REHABILITATION D'UN ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

N° de Dossier	Nom du demandeur	Commune du projet	Montant travauxTTC	Montant de l'aide Com Com	Aide du SIAEP
2019/ANC01	AUGUIN Didier	Le Boupère	8 844,00 €	1 000,00 €	0,00 €
2019/ANC02	VOYAU Bertrand	St Michel Mt Mercure	7 243,50 €	1 000,00 €	0,00 €
2019/ANC03	PRAUD Nicolas	La Meilleraie-Tillay	7 176,69 €	2 000,00 €	0,00 €
2019/ANC04	GUILLOTEAU Gilles	La Pommeraie/Sèvre - Sèvremont	9 291,70 €	2 000,00 €	0,00 €
2019/ANC05	GATARD Alain	Montournais	9 648,65 €	2 000,00 €	0,00 €
2019/ANC06	JADAULT Thomas	St Mesmin	9 232,21 €	1 000,00 €	0,00 €
2019/ANC07	JADAUD Martin	Le Boupère	8 514,00 €	1 000,00 €	0,00 €
TOTAUX			59 950,75 €	10 000,00 €	0,00 €

Délibération : Le Bureau communautaire, à l'unanimité, **APPROUVE** le versement de ces subventions au titre de l'aide à la réhabilitation d'un assainissement non-collectif.

BC26031904 - OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DU PAYS DE POUZAUGES -

PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS

NOM Prénom	N° de rue	COMMUNE	TYPE DE TRAVAUX	DEVIS HT	Subvention Anah	Subvention CD	Subvention CDC
GIRAUD Henri	3 impasse de la Serge	Pouzauges	Remplacement baignoire par douche adaptée	6 150 €	1 538 €	800 €	700 €
FRAPPIER Guy et Marglène	21 allée du Midi	Saint-Mesmin	Réfection complète SDB, remplacement douche par douche adaptée	6 854 €	1 713 €	800 €	700 €
GABORIEAU Louis	10 rue de la Cité	Saint-Mesmin	Douche à l'italienne, WC réhaussés, main courante	2 805 €	982 €	421 €	700 €
PASQUIER Marc	3 La Lunière	Saint-Mesmin	Douche en remplacement de la baignoire	4 282 €	1 498 €	642 €	700 €
TOTAUX				20 091 €	5 731 €	2 663 €	2 800 €

NOM Prénom	N° de rue	COMMUNE	TYPE DE TRAVAUX	DEVIS	Subventions			
				HT	Anah	Région	CD	CDC
BREMAUD Thierry	6 rue des Olivettes	Sèvremont - La Flocellière	Pompe à chaleur géothermique avec ECS	17 033 €	7 562 €		250 €	250 €
DESLANDES Solange	La Croix Bara	Sèvremont - Saint Michel Mont Mercure	Isolation des combles, chaudière fioul basse température	6 378 €	3 826 €		250 €	250 €
EVEN Patrick	30 La Louraie	Monsireigne	Pompe à chaleur air-eau, isolation d'une partie des plafonds et des murs, ouvertures	18 008 €	10 984 €	4 000 €	250 €	250 €
DEVALLEZ Manuelle	7 chemin des Puy	Pouzauges	Isolation des combles, poêle à pellets, panneaux rayonnants, chauffe-eau thermodynamique, ouvertures	12 340 €	7 404 €		250 €	250 €
FORTIN Gérard	La Gaubretière	Sèvremont - Saint Michel Mont Mercure	Isolatin des combles perdus, PAC air-eau en remplacement chaudière fioul et bois	13 651 €	8 191 €		250 €	250 €
GUILLET Benjamin	35 rue de la Pierre Blanche	Pouzauges	Isolation combles et murs, menuiseries, VMC simple flux, électricité	16 336 €	10 531 €		250 €	250 €
TOTAUX				83 746 €	48 498 €	4 000 €	1 500 €	1 500 €

N°	NOM - PRENOM	ADRESSE PROJET		DEVIS (HT)	Plan de financement prévisionnel	
					DEVIS (HT) RETENU	Aide CDC Façade
F1	VERRONEAU Maxime	12 pl de Lattre de Tassigny	Pouzauges	82 244 €	18 818 €	700 €
F2	SARRAZIN Gérard	10 pl de Lattre de Tassigny	Pouzauges	64 121 €	36 076 €	700 €
F3	BLUTEAU Emilie	18 rue du Pavé	Pouzauges	54 857 €	34 300 €	700 €
Total				201 222 €	89 194 €	2 100 €

Délibération : Le Bureau communautaire, à l'unanimité, **APPROUVE** le versement de ces participations de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges auprès des propriétaires occupants au titre du programme Accessibilité au Logement, Habiter Mieux et pour les aides « façades ».

BC26031905 – PERSONNEL TERRITORIAL – OUVERTURE D'UN POSTE SAISONNIER AU MANOIR DE REAUMUR

Nombre de postes à ouvrir : 1

Nature des postes : non-titulaire – accroissement saisonnier d'activité

Nombre de postes	Quotité	Périodes	Service
1	Temps complet Temps non complet = 12,50h/période	du 1 ^{er} juillet au 31 août 2019 les 21 et 22 septembre 2019	Manoir de Réaumur

Délibération : Le Bureau communautaire, à l'unanimité, **APPROUVE** l'ouverture du poste saisonnier pour le Manoir de Réaumur telle que décrite ci-dessus.

BC26031906 - APPROBATION DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN BAIL A CLAUSES ENVIRONNEMENTALES SUR LA BERNARDIERE A SEVREMONT

Délibération : *Le Bureau communautaire, à l'unanimité :*

- *APPROUVE la signature du contrat de bail à clauses environnementales avec le Gaec Le Lambert à compter du 08 avril 2019 pour une durée de 09 ans soit jusqu'au 08 avril 2028,*
- *CHARGE Monsieur le Président de signer le contrat de bail dont le projet figure en annexe à la présente délibération.*

**Pour extrait conforme,
Le Président
Dominique BLANCHARD**

Accusé de réception en préfecture

Date de télétransmission : 01/04/19

Date de réception préfecture : 01/04/19

EXTRAIT des DELIBERATIONS du BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du mardi 14 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six du mois de mars à huit heures et trente minutes, le Bureau Communautaire de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES, dûment convoqué, s'est assemblé à Pouzauges sous la Présidence de Monsieur Dominique Blanchard pour la session ordinaire.

Présents : Monsieur Dominique BLANCHARD, Monsieur Antoine HERITEAU, Monsieur Yves-Marie MOUSSET, Madame Michelle DEVANNE, Monsieur Lionel GAZEAU, Monsieur Didier CHATAIGNER, Monsieur Michel BOCQUIE, Monsieur Francis TETAUD, Monsieur Bernard MARTINEAU, Monsieur Henri BLANCHARD, Monsieur Philippe PAILLAT, Monsieur Yves BOUCHET, Monsieur Joël PARPAILLON formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Monsieur Michel GUIGNARD, Monsieur Philippe COUSSEAU, Monsieur Alain SCHMUTZ donne procuration à Monsieur Antoine HERITEAU.

Assistaient également à la séance : Vincent LERMITTE - Directeur Général des Services, Valérie GUÉRIN - Secrétaire des assemblées.

INFORMATIONS - DEBUT DE SEANCE

- 1- Le Bureau communautaire, à l'unanimité, DESIGNER Monsieur Bernard MARTINEAU en tant que secrétaire de séance.
- 2- Le Bureau communautaire, à l'unanimité, APPROUVE le compte rendu du Bureau Communautaire du 26 mars 2019.

BC14051901 – APPROBATION D'UN PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL

Délibération : *Le Bureau communautaire, à l'unanimité :*

- *APPROUVE ce protocole d'accord transactionnel entre la Communauté de communes du Pays de Pouzauges et les propriétaires de l'installation concernée située au 13, le Bas-Châtelliers à Sèvremont tel que le projet figure en annexe,*
- *AUTORISE Monsieur le Président à le signer.*

BC14051902 - OPÉRATION DE TRAVAUX RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'EAUX USÉES – RUE DE L'OASIS ET DE LA VENELLE SUR LA COMMUNE DU BOUPÈRE

Délibération : Le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- *APPROUVE* la convention de groupement de commandes dont la Communauté de communes du Pays de Pouzauges sera coordonnatrice,
- *DESIGNE* Messieurs Antoine Hériveau et Joël Parpaillon en tant que membres titulaires, ainsi que leurs suppléants respectifs Monsieur Frédéric Portrait et Madame Michelle Devanne pour siéger au nom de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges au sein de la commission d'appel d'offres ad hoc chargée d'émettre un avis sur l'attribution du marché,
- *AUTORISE* Monsieur le Président à signer toutes les pièces, actes ou mandats se rapportant à la mise en œuvre de la convention de groupement,
- *AUTORISE* Monsieur le Président à attribuer et à signer le marché concernant la Communauté de communes portant « Réhabilitation du réseau d'eaux usées – Rues de l'Oasis et de la Venelle au Boupère »,
- *DECIDE* que les dépenses seront imputées sur les crédits prévus à cet effet sur le budget « Assainissement des eaux usées – Délégation de Service Public » de l'exercice concerné.

BC14051903 - VOTE DES SUBVENTIONS D'UN MONTANT INFÉRIEUR À 23 000€ AU TITRE DE L'ANNÉE 2019 –

Bénéficiaires	Vote des subventions 2019
Culture - Patrimoine	
Nuits Musicales – Petites Cités de Caractère	1 000,00 €
Services à la Population	
Familles rurales – Loisirs en Liberté	1 500,00 €
Les Chemins de la Détente pour la journée Bol d'Air	650,00 €
Maison Départementale des Adolescents	12 500,00 €
Le Jardin des Puys	20 000,00 €
Sports	
Pouzauges Bocage Football Club (PBFC) – Tournoi des jeunes	4 000,00 €
Environnement et Cadre de Vie	
GDON (hors actions GEMAPI)	22 500,00 €
CAUE	200,00 €
Développement économique et Touristique	
Club d'Entreprises du Pays de Pouzauges – Partenariat dans l'organisation d'évènements	5 000,00 €
TOTAL GENERAL	67 350,00 €

Délibération : Le Bureau communautaire, à l'unanimité, *VOTE* les subventions pour l'exercice 2019 telles qu'elles figurent ci-dessus.

BC14051904 - ENVIRONNEMENT - SUBVENTIONS ENVIRONNEMENTALES - AIDE A L'ECONOMIE D'ENERGIE

N° de dossier	Nom du demandeur	Commune du projet	Type de travaux	Gain énergétique %	Montant travaux HT	Montant des travaux éligibles HT	Montant de l'aide CCPP
AE23	GABARD Henri	Sèvermont - Les Chatelliers-Chateaumur	Isolation des combles - toiture	12,69	10 887 €	1 332 €	400 €
AE24	BROSSARD Francis	Pouzauges	Isolation des combles perdus - VMC Hygro B - PAC air/eau	41,95	18 890 €	18 890 €	5 667 €
AE25	CHARRIER Jacky	Le Boupère	VMC Hygro B - PAC air/eau avec ECS	41,98	12 305 €	12 305 €	3 692 €
AE26	CHENU Philippe	Pouzauges	Isolation des combles perdus - VMC double flux	30,79	4 508 €	4 508 €	1 352 €
AE27	GUILBAUD Jean-Michel	La Meilleraie-Tillay	Ouvertures + ECS	10,33	9 114 €	9 114 €	1 200 €
AE28	CHARRIER Louis-Marie	Pouzauges	Isolation des combles perdus - Installation chaudière gaz condensation	14,84	4 512 €	4 512 €	1 200 €
AE29	CHARRIER Vincent	Monsireigne	ITI - combles et rampants - VMC Hygro B - PAC air/eau avec ECS - isolation du sol	65,66	23 189 €	23 189 €	6 000 €
AE30	GRIMAUD Patrice	Chavagnes-les-Redoux	PAC géo avec ECS	45,64	29 152 €	29 152 €	6 000 €
AE31	VERDIER Patrick	Chavagnes-les-Redoux	PAC géo avec ECS	41,83	20 105 €	20 105 €	6 000 €
AE32	PIET Joël	Chavagnes-les-Redoux	Chauffe-eau solaire individuel	11,97	5 835 €	5 835 €	1 200 €
AE33	SCI La Batteuse - BRANCHEREAU Franek	La Meilleraie-Tillay	Installation panneaux rayonnants - VMC - Isolation des combles	16,13	3 094 €	3 094 €	928 €
AE34	SCI La Batteuse - BRANCHEREAU Franek	La Meilleraie-Tillay	Installation panneaux rayonnants - VMC - Isolation du plancher bas	14,91	1 725 €	1 725 €	518 €
AE35	FORTIN Guy	Pouzauges	Isolation des combles - VMC	16,53	2 868 €	2 868 €	860 €
TOTAL					146 185 €	136 629 €	35 017 €

Délibération : Le Bureau communautaire, à l'unanimité, **APPROUVE** le versement de ces subventions au titre de l'aide à l'économie d'énergie.

BC14051905 - ENVIRONNEMENT - SUBVENTIONS ENVIRONNEMENTALES - AIDE A LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

N° de dossier	Nom-Prénom	Adresse de localisation du nid	CP	Commune	Montant facture	Montant subvention
2019-01	MOUCHARD Yvon	2 bis la Chapelle	85700	Réaumur	79,17	59,38

Délibération : Le Bureau communautaire, à l'unanimité, **APPROUVE** le versement de ces subventions au titre de l'aide à la destruction de nids de frelons asiatiques.

BC14051906 - CHARTE FORESTIERE DE TERRITOIRE – AIDE A LA GESTION SYLVICOLE – AIDE A LA STRUCTURATION DU FONCIER FORESTIER

N° de Dossier	Nom du demandeur	Commune du projet	Frais notariés liés à l'acquisition de parcelles forestières contigües	Montant de l'aide CCPP
2019/ CFT FONCIER	Gaborieau Jean-Yves	Les Epesses	1 083,00 €	400,00 €
TOTAL			1 083,00 €	400,00 €

Délibération : Le Bureau communautaire, à l'unanimité, **APPROUVE** le versement de cette subvention au titre de l'aide au marquage du chêne et du châtaignier dans le cadre du programme global d'aides à la gestion sylvicole.

BC14051907 - OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DU PAYS DE POUZAUGES - PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS

NOM Prénom	N° de rue	COMMUNE	TYPE DE TRAVAUX	DEVIS en € HT	Subventions		
					Anah	CD	CCPP
BALLANGER Margot	5 rue Général de Gaulle	Le Boupère	Rénovation globale	27 259 €	12 000 €	250 €	250 €
BOUCHET Yvette	La Jauffraie	La Meilleraie-Tillay	Isolation des plafonds, d'une partie des murs et du sol, chaudière fioul à condensation, VMC hygro A, réfection toiture	22 470 €	12 000 €	250 €	250 €
MOREAU Philippe	Les Charrières	Pouzauges	Isolation des murs par l'extérieur, isolation des combles perdus	20 000 €	12 000 €	250 €	250 €
UVETEAU Dominique	7 ter rue du Bois de l'Etoile	Pouzauges	Menuiseries, chaudière gaz à condensation, VMC hygro B	17 501 €	7 725 €	250 €	250 €
TOTAUX				87 230 €	43 725 €	1 000 €	1 000 €

Délibération : Le Bureau communautaire, à l'unanimité, **APPROUVE** le versement de ces participations de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges auprès des propriétaires occupants au titre du programme Habiter Mieux.

Pour extrait conforme,
Le Président
Dominique BLANCHARD

Accusé de réception en préfecture
Date de télétransmission : 21/05/19
Date de réception préfecture : 21/05/19

DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date	n° délibération	Objet
29/01/19	CC29011901	APPROBATION D'UN AVENANT A LA CONVENTION-CADRE DE LA MSAP DU PAYS DE POUZAUGES – ADHESION DE LA FEPEM ET DE LA DDFIP
	CC29011902	EXTENSION DU PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DE VENDÉE EAU À L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION « LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMÉRATION » Y COMPRIS LA COMMUNE DE LA ROCHE-SUR-YON – APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DE VENDÉE EAU
	CC29011903	CESSION D'UN TERRAIN A LA SOCIETE RANTIERE BATIMENT SUR LA ZONE DU GUITTION SUR LA COMMUNE DE SEVREMONT (CHATELLIERS-CHATEAUMURS)
	CC29011904	PRESENTATION DU RAPPORT EGALITE HOMMES - FEMMES AU TITRE DE L'ANNEE 2018
	CC29011905	TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES » À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES : - CONFIRMATION DE LA CRÉATION D'UN BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC » - CRÉATION D'UN BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES- RÉGIE »
	CC29011906	TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES » À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES : - PRECISION A APPORTER AU TRANSFERT DES RESULTATS BUDGETAIRES DES BUDGETSCOMMUNAUX
	CC29011907	TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES » À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES : - CRÉATION D'UNE AVANCE DU BUDGET GÉNÉRAL VERS LE BUDGET ASSAINISSEMENT « ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES- RÉGIE »
	CC29011908	APPROBATION DES BUDGETS 2019 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES
	CC29011909	VOTE DES SUBVENTIONS ET DES ENVELOPPES AU TITRE DE L'ANNEE 2019
	CC29011910	DEMANDE D'UN FONDS DE CONCOURS – COMMUNE DE POUZAUGES - AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE D'ATHLÉTISME SYNTHÉTIQUE - MONTANT DÉFINITIF
	CC29011911	SOLLICITATION DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR ET/OU DE TOUTE AUTRE SUBVENTION DE L'ÉTAT – AMENAGEMENT DE LA ZONE DES BOURGERIES 3 SUR LA COMMUNE DU BOUPERE
	CC29011912	ASSAINISSEMENT COLLECTIF - MODALITES DE FACTURATION DE LA REDEVANCE – RECOUVREMENT DES FACTURES ET GESTION DES USAGERS
	CC29011913	CONVENTION ENTRE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LA VENDÉE (EPF) ET LA COMMUNE DE POUZAUGES - AUTORISATION DE SIGNATURE
	CC29011914	CONVENTION ENTRE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LA VENDÉE (EPF) ET LA COMMUNE DE SAINT-MESMIN - AUTORISATION DE SIGNATURE
	CC29011915	CONVENTION ENTRE L'EPF ET LA COMMUNE DE MONTOURNAIS – DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION
	CC29011916	REGLEMENT D'ATTRIBUTION DES AIDES ENVIRONNEMENTALES - MODIFICATION DES CRITÈRES POUR LES AIDES À LA RÉHABILITATION D'UN ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF
	CC29011917	APPEL A PROJETS BIO-SOURCES – PROPOSITION DE MISE EN PLACE DE SUBVENTIONS POUR LA CONSTRUCTION D'UN OU PLUSIEURS LOGEMENTS EN MATÉRIAUX BIO-SOURCÉS
	CC29011918	OPÉRATION DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DU CENTRE AQUATIQUE DU PAYS DE POUZAUGES – APPROBATION DES AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX
	CC29011919	PERSONNEL TERRITORIAL- OUVERTURE DE POSTES
	CC29011929	APPROBATION DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION

12/03/19	CC12031901	APPROBATION DU PROJET D'EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION DE CHAVAGNES LES REDOUX - LANCEMENT DE LA CONSULTATION D'ENTREPRISES
	CC12031902	APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DEFINITIF DE L'OPERATION « REHABILITATION D'UN BATIMENT A USAGE INDUSTRIEL A CHAVAGNES LES REDOUX »
	CC12031903	CONVENTION ENTRE L'EPF ET LA COMMUNE DE POUZAUGES - DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION
	CC12031904	CONVENTION ENTRE L'EPF ET LA COMMUNE DE SAINT MESMIN - DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION
	CC12031905	CENTRE AQUATIQUE - OPERATION DE RENOVATION DES REVÊTEMENTS PLAGES ET BASSINS - REVISION DES CREDITS ALLOUÉS
09/04/19	CC09041901	ARRET DU PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
	CC09041902	CONVENTION DE TRANSFERT DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT - DOMAINE DE LA REDONNIERE A SEVREMONT
	CC09041903	TARIFS BOUTIQUE MANOIR DES SCIENCES - REVISION TARIFS
	CC09041904	VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 - AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE
	CC09041905	VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 - AUTRES ZONES D'ACTIVITES
	CC09041906	VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 - CENTRE AQUATIQUE
	CC09041907	VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 - BUDGET PRINCIPAL
	CC09041908	VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 - BUDGET ECHIQUIER
	CC09041909	VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 - BUDGET IMMOBILIER D'ENTREPRISES
	CC09041910	VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 - BUDGET MANOIR DES SCIENCES A REAUMUR
	CC09041911	VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 - BUDGET PARC ACTIVITES DE LA GARE
	CC09041912	VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 - BUDGET SPANC
	CC09041913	VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 - BUDGET ZONE DE LA BLAUDERIE
	CC09041914	VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 - BUDGET ZONE DE MONTIFAUT
	CC09041915	VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 - BUDGET ZONE DU FIEF ROLAND
	CC09041916	APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DRESSÉ PAR LA COMPTABLE DU TRÉSOR PUBLIC POUR L'ENSEMBLE DES BUDGETS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES
	CC09041917	AFFECTATION DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT 2018 AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE
	CC09041918	AFFECTATION DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT 2018 AUTRES ZONES D'ACTIVITES
	CC09041919	AFFECTATION DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT 2018 CENTRE AQUATIQUE
	CC09041920	AFFECTATION DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT 2018 BUDGET ECHIQUIER
	CC09041921	AFFECTATION DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT 2018 BUDGET IMMOBILIER D'ENTREPRISES
	CC09041922	AFFECTATION DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT 2018 BUDGET MANOIR DES SCIENCES A REAUMUR
	CC09041923	AFFECTATION DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT 2018 BUDGET PARC ACTIVITES DE LA GARE
	CC09041924	AFFECTATION DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT 2018 BUDGET PRINCIPAL
	CC09041925	AFFECTATION DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT 2018 BUDGET SPANC
	CC09041926	AFFECTATION DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT 2018 BUDGET ZONE DE LA BLAUDERIE
	CC09041927	AFFECTATION DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT 2018 BUDGET ZONE DE MONTIFAUT
	CC09041928	AFFECTATION DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT 2018 BUDGET ZONE DU FIEF ROLAND

	CC09041929	VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019
	CC09041930	RAPPORT DES CESSIONS ET ACQUISITIONS 2018
	CC09041931	DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET GESTION DE L'ECHIQUIER
	CC09041932	DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET GESTION DU MANOIR DE REAUMUR
	CC09041933	DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ZONE DU FIEF ROLAND A POUZAUGES
	CC09041934	VOTE DES SUBVENTIONS 2019
	CC09041935	APPROBATION DES CONDITIONS DE DEPÔT DES LISTES POUR L'ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLUS (COP)
	CC09041936	ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLUS (COP)
	CC09041937	APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA VENDEE D'UN CHARGÉ D'INSPECTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL
30/04/19	CC30041901	INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLERE OMMUNAUTAIRE – COMMUNE DE SEVREMONT – COMMUNE DELEGUEE DE LA FLOCELLIERE
	CC30041902	SUITE DE L'INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLERE - DÉSIGNATION DANS LES COMMISSIONS ET AUTRES ORGANISMES
	CC30041903	ARRET DU PROJET D'AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
	CC30041904	STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES – DEFINITION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE
	CC30041905	CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) - COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
	CC30041906	CREATION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
	CC30041907	DEVELOPPEMENT DU TRES HAUT DEBIT – PHASE DE MONTEE EN DEBIT SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE : PRESENTATION DU PLAN DE FINANCEMENT DEFINITIF ET DE LA PARTICIPATION FINALE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
	CC30041908	COMPÉTENCE « ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES » - TARIFICATION ASSAINISSEMENT COLLECTIF AU TITRE DE L'ANNEE 2019
	CC30041909	COMPÉTENCE « ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES » - MODIFICATION DE LA DUREE D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS – NOMENCLATURE M49
	CC30041910	OPÉRATION DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DU CENTRE AQUATIQUE DU PAYS DE POUZAUGES – APPROBATION DES AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX
	CC30041911	TRAVAUX DE VOIRIE ET D'ASSAINISSEMENT EU/EP SUR LA ZONE DE LA PLANCHE BOUILLARD A REAUMUR – APPROBATION DE L'AVENANT N° 01
	CC30041912	ASSAINISSEMENT COLLECTIF - ADOPTION DU PRINCIPE DE LA CONCESSION SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT
25/06/19	CC25061901	REPARTITION DES SIEGES AU SEIN DU CONSEIL DE COMMUNAUTE POUR LE PROCHAIN MANDAT ELECTORAL
	CC25061902	MODIFICATION DES STATUTS DU SYNERVAL
	CC25061903	SYNERVAL - APPROBATION DU TRANSFERT DE COMPETENCES A LA CARTE
	CC25061904	PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE – VALIDATION DU PLAN D' ACTIONS ET DEMANDE DE FINANCEMENT
	CC25061905	ACTION SOCIALE – COMPOSITION DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) -
	CC25061906	CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS AVEC LE CPIE SEVRE ET BOCAGE – AVENANTS N°01 ET N°02
	CC25061907	RÉPARTITION DU FONDS DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC) : APPROBATION DE LA CONTRIBUTION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES
	CC25061908	RÉPARTITION DU FONDS DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC) : DÉTERMINATION DU MODE DE RÉPARTITION ET DU MONTANT DES REVERSEMENTS POUR L'ANNEE 2019
	CC25061909	CONTRAT VENDEE TERRITOIRES – MISE EN ŒUVRE D'UN AVENANT

CC25061910	APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT RELATIF AU CALCUL DE CHARGES TRANSFEREES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE SERVICES COMMUNS DANS LES DOMAINES DE L'EXPERTISE JURIDIQUE, DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DE L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE
CC25061911	COMPÉTENCE « ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES » À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES : MONTANT DEFINITIF DU TRANSFERT DES RESULTATS BUDGETAIRES DES BUDGETSCOMMUNAUX
CC25061912	COMPÉTENCE « ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES » - TARIFICATION ASSAINISSEMENT COLLECTIF AU TITRE DE L'ANNEE 2019 ET 2020
CC25061913	COMPÉTENCE « ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES » - APPROBATION D'AVENANTS AUX CONTRATS DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP) PAR AFFERMAGE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
CC25061914	COMPÉTENCE « ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES » - APPROBATION DU REGLEMENT DE SERVICE
CC25061915	ADHÉSION À VENDÉE FONCIER SOLIDAIRE
CC25061916	DELEGATION DU DROIT DE PÉREMPTION URBAIN - AVENANT À LA CONVENTION - COMMUNE DE MONTOURNAIS
CC25061917	TERRITOIRES ENGAGES POUR LA NATURE (TEN) - PRESENTATION DU PLAN D' ACTIONS
CC25061918	MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME D'AIDE RELATIF À LA GESTION SYLVICOLE - AIDE À L'AMÉLIORATION DE LA DESSERTTE FORESTIÈRE
CC25061919	SUBVENTIONS POUR LA CONSTRUCTION D'UN OU PLUSIEURS LOGEMENTS EN MATÉRIAUX BIO-SOURCÉS- APPEL A PROJETS BIO-SOURCES - RELANCE ET MODIFICATIONS
CC25061920	OPÉRATION DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DU CENTRE AQUATIQUE DU PAYS DE POUZAUGES - APPROBATION D'UN AVENANT AUX MARCHES DE TRAVAUX - LOT 05 « BARDAGE » -
CC25061921	PERSONNEL TERRITORIAL - FERMETURE DE POSTE
CC25061922	APPROBATION DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION

EXTRAIT des DELIBERATIONS du CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du mardi 29 janvier 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-neuf du mois de janvier à dix-neuf heures, le Conseil de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES, dûment convoqué, s'est assemblé à Pouzauges sous la Présidence de Monsieur Dominique BLANCHARD, pour la session ordinaire.

Présents : Monsieur Dominique BLANCHARD, Madame Anne BIZON, Monsieur Yves BOUCHET, Monsieur Francis TETAUD, Monsieur Ludovic BERNARD, Monsieur Henri BLANCHARD, Monsieur Antoine HERITEAU, Monsieur Alain SCHMUTZ, Monsieur Didier CHATAIGNER, Monsieur Michel BOCQUIER, Monsieur Joël CHATEIGNER, Michel GUIGNARD, Madame Annie TETARD, Monsieur Yves-Marie MOUSSET, Madame Marie-Christine BURCH, Monsieur Jean-Claude MARCHAND, Madame Annick CLAIN-METIER, Monsieur Joseph DROUET, Madame Lydie AVOINE, Monsieur Philippe COUSSEAU, Madame Cécile BLÉTEAU Monsieur Joël PARPAILLON, Madame Céline REVEAU, Monsieur Philippe PAILLAT, Madame Odile GATARD, Monsieur Bernard MARTINEAU, Madame Isabelle JAUZELON, Monsieur Alain DENYSE, Monsieur Lionel GAZEAU, Monsieur Raphaël DAGUSÉ formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Madame Emmanuelle MOREAU donne procuration à Monsieur Yves BOUCHET, Monsieur Frédéric PORTRAIT donne procuration à Monsieur Henri BLANCHARD, Madame Françoise AMIAUD, Monsieur Jean SACHOT, Madame Marie SPEDER donne procuration à Monsieur Didier CHATAIGNER, Madame Michelle DEVANNE donne procuration à Monsieur Jean-Claude MARCHAND, Monsieur Pascal LE MOING donne procuration à Madame Annick CLAIN-METIER.

Assistaient également à la séance : Vincent LERMITTE - Directeur Général des Services, Valérie GUÉRIN - Secrétaire des assemblées, Véronique FERRÉ - Responsable du Pôle Administratif / Juridique, Bertrand ROBINEAU - Responsable du service financier.

Madame Anne BIZON est partie en cours de séance. Elle n'a pas pris part vote à compter de la délibération n°CC29011910. Mesdames Annick CLAIN-METIER et Isabelle JAUZELON sont parties en cours de séance. Elles n'ont pas pris part au vote à compter la délibération n°CC29011918.

INFORMATIONS - DEBUT DE SEANCE

- 1- Le Conseil de communauté, à l'unanimité, DESIGNER Monsieur Raphaël DAGUSE en tant que secrétaire de séance.
- 2- Le Conseil de communauté, à l'unanimité, APPROUVE le compte-rendu du Conseil de communauté du 04 décembre 2018

CC29011901 - APPROBATION D'UN AVENANT A LA CONVENTION-CADRE DE LA MSAP DU PAYS DE POUZAUGES - ADHESION DE LA FEPEM ET DE LA DDFIP

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- APPROUVE les propositions d'avenants à la convention-cadre de la MSAP de Pouzauges, via la signature de deux nouvelles conventions pour l'adhésion de la FEPEM et de la DDFIP,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer lesdites conventions.

CC29011902 - EXTENSION DU PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DE VENDÉE EAU À L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION « LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMÉRATION » Y COMPRIS LA COMMUNE DE LA ROCHE-SUR-YON - APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DE VENDÉE EAU

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- APPROUVE l'extension du périmètre de Vendée Eau à la commune de la Roche-sur-Yon couvrant ainsi l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération « La Roche-sur-Yon Agglomération », à compter de la date de signature de l'arrêté préfectoral actant la modification des statuts de Vendée Eau,
- APPROUVE les statuts ainsi modifiés, joints à la présente délibération,

- CHARGE Monsieur le Président de notifier cette délibération à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Président de Vendée Eau,

- CHARGE Monsieur le Président d'exécuter la présente délibération en tant que de besoin.

CC29011903 -CESSION D'UN TERRAIN A LA SOCIETE RANTIERE BATIMENT SUR LA ZONE DU GUITION SUR LA COMMUNE DE SEVREMONT (CHATELLIERS-CHATEAUMURS)

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- APPROUVE la cession de la parcelle cadastrée 63 C1464 p pour environ 2 500 m², au prix de 9.50€ HT le m² soit un montant d'environ 23 750€ HT, à l'entreprise RANTIERE BATIMENT, représentée par Monsieur David Rantière ou toute autre personne pouvant s'y substituer,

- CHARGE Monsieur le Président de transmettre l'ensemble des documents à l'Office Notarial de Pouzauges en vue de la rédaction des actes,

- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette cession

CC29011904 - PRESENTATION DU RAPPORT EGALITE HOMMES - FEMMES AU TITRE DE L'ANNEE 2018

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité, PREND ACTE du rapport sur la situation en matière d'Égalité Femmes – Hommes 2018 tel qu'il figure en annexe.

CC29011905 - TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES » À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES :

- CONFIRMATION DE LA CRÉATION D'UN BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC »

- CRÉATION D'UN BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES- RÉGIE »

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- CONFIRME la délibération n° CC04121803 du 4 décembre 2018 en ce qu'elle procède à la création d'un budget assujetti à la TVA à compter du 1er janvier 2019 et indique que la dénomination dudit budget sera précisée comme suit « Assainissement des eaux usées- Délégation de service public »,

- DÉCIDE de créer un budget annexe dénommé « Assainissement des eaux usées-Régie », assujetti à la TVA à compter du 1er janvier 2019,

- AUTORISE Monsieur le Président à engager toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

CC29011906 - TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES » À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES :

- PRÉCISION A APPORTER AU TRANSFERT DES RESULTATS BUDGETAIRES DES BUDGETSCOMMUNAUX

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- APPROUVE la modification à apporter à la délibération n° CC04121804 du Conseil de communauté du 04 décembre 2018 comme indiqué ci-dessus à savoir que les résultats seront transférés « dans la limite d'un plafond global de +150€ par abonné (données 2017) en priorité les résultats de fonctionnement puis les résultats d'investissement du budget annexe M4 « Assainissement » (excédents et déficits) constatés au 31 décembre 2018 »,

- AUTORISE Monsieur le Président à notifier cette délibération aux 10 communes membres pour qu'elles procèdent à leur tour à la modification énoncée ci-dessus lors du vote de leur compte administratif,

- AUTORISE Monsieur le Président à engager toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

CC29011907 - TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES » À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES :

- CRÉATION D'UNE AVANCE DU BUDGET GÉNÉRAL VERS LE BUDGET ASSAINISSEMENT « ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES- RÉGIE »

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- APPROUVE le versement d'une avance du budget général au budget « Assainissement des eaux usées- Régie »,
- PREND ACTE que la restitution de cette avance sera réalisée au plus tard le 30 août 2019.

CC29011908 - APPROBATION DES BUDGETS 2019 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES

CC29011909 - VOTE DES SUBVENTIONS ET DES ENVELOPPES AU TITRE DE L'ANNEE 2019

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité, APPROUVE les 14 budgets 2019 présentés.

Bénéficiaires	Vote des subventions 2019 et des enveloppes 2019
OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE POUZAUGES	152 650,00€
OPAH	78 000,00€
AIDE NIDS DE FRELONS ASIATIQUES	7 000,00€
SOUTIEN A L'UTILISATION DES ENERGIES RENOUVELABLES	200 000,00€
REHABILITATION ASSAINISSEMENTS AUTONOMES	125 000,00€
AIDE AUX PORTEURS DE PROJETS « BIOSOURCES »	80 000,00€
AIDE A L'EXPLOITATION DES BOISEMENTS	2 000,00€
AIDE AUX ENTREPRISES	15 000,00€

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- VOTE les subventions et les enveloppes budgétaires pour l'exercice 2019 telles qu'elles figurent dans le tableau ci-dessus,
- CHARGE Monsieur le Président de signer les conventions pluriannuelles d'objectifs lorsqu'elles accompagnent les sollicitations de subventions.

CC29011910 - DEMANDE D'UN FONDS DE CONCOURS - COMMUNE DE POUZAUGES - AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE D'ATHLÉTISME SYNTHÉTIQUE - MONTANT DÉFINITIF

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- ABROGE la délibération n° CC04041703 prise en Conseil de communauté du 04 avril 2017 en raison de la modification du montant du fonds de concours,
- AUTORISE le versement d'une aide de 138 950,97€ HT dans le cadre de l'aménagement de sa piste d'athlétisme synthétique.

CC29091911 - SOLLICITATION DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR ET/OU DE TOUTE AUTRE SUBVENTION DE L'ÉTAT - AMÉNAGEMENT DE LA ZONE DES BOURGERIES 3 SUR LA COMMUNE DU BOUPÈRE

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- APPROUVE la demande de subvention auprès de la Préfecture dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour 2019 au titre du critère « Attractivité du territoire » pour l'aménagement de la zone des Bourgeries au Boupère, et/ou toute autre subvention de l'État,
- CHARGE Monsieur le Président de solliciter cette subvention auprès de la Préfecture,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.

CC29011912 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - MODALITES DE FACTURATION DE LA REDEVANCE - RECOUVREMENT DES FACTURES ET GESTION DES USAGERS

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- APPROUVE la rédaction de conventions fixant les modalités de facturation et de recouvrement de la redevance d'assainissement relative à la gestion de l'assainissement collectif sur les communes de Réaumur, Sèvremont (Les Châtelliers-Châteaumur, La Flocellière et La Pommeraie sur Sèvre), Tallud Sainte Gemme, Montournais, Monsireigne et Saint-Mesmin,
- APPROUVE la rédaction d'avenants aux conventions existantes fixant les modalités de facturation et de recouvrement de la redevance d'assainissement relative à la gestion de l'assainissement collectif sur les communes du Boupère, Sèvremont (Saint-Michel Mont-Mercure), Chavagnes les Redoux, La Meilleraie-Tillay et Pouzauges,
- APPROUVE, pour les cas d'abonnés bénéficiant d'une autre ressource, de facturer le volume annuel correspondant au plus grand des volumes entre le volume calculé à partir du forfait puits et le volume mesuré au compteur d'eau,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer les conventions et avenants correspondants.

CC29011913 - CONVENTION ENTRE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LA VENDÉE (EPF) ET LA COMMUNE DE POUZAUGES - AUTORISATION DE SIGNATURE

Délibération : Le Conseil de Communauté, avec deux (2) voix « contre » de Monsieur Philippe Cousseau et de Madame Cécile Bléteau et trente-deux (32) voix « pour » :

- RAPPELLE que l'exercice du droit de préemption urbain est délégué aux communes de Sèvremont, le Boupère, Saint-Mesmin, Pouzauges, Montournais et Chavagnes-les-Redoux, chacune en ce qui la concerne sur son territoire, au sein du périmètre défini comme l'ensemble des zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) de leur P.O.S. ou de leur P.L.U ou de leur carte communale, à l'exception des biens immobiliers (bâtis ou non) à usage économique, touristique et de loisir (pour lesquelles le droit de préemption urbain est exercé par la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges) et des secteurs faisant l'objet d'une convention avec l'EPF (pour lesquels le droit de préemption urbain a été délégué et est exercé par l'EPF),
- AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le projet de convention de maîtrise et de veille foncière avec l'Etablissement Public Foncier de Vendée et la commune de Pouzauges dans le cadre du projet de requalification d'un bien en centre-ville de Pouzauges.

CC29011914 - CONVENTION ENTRE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LA VENDÉE (EPF) ET LA COMMUNE DE SAINT-MESMIN - AUTORISATION DE SIGNATURE

Délibération : Le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- RAPPELLE que l'exercice du droit de préemption urbain est délégué aux communes de Sèvremont, le Boupère, Saint-Mesmin, Pouzauges, Montournais et Chavagnes-les-Redoux, chacune en ce qui la concerne sur son territoire, au sein du périmètre défini comme l'ensemble des zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) de leur P.O.S. ou de leur P.L.U ou de leur carte communale, à l'exception des biens immobiliers (bâtis ou non) à usage économique, touristique et de loisir (pour lesquelles le droit de préemption urbain est exercé par la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges) et des secteurs faisant l'objet d'une convention avec l'EPF (pour lesquels le droit de préemption urbain a été délégué et est exercé par l'EPF),
- AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le projet de convention de maîtrise et de veille foncière avec l'Etablissement Public Foncier de Vendée et la commune de saint-Mesmin dans le cadre du projet de requalification d'un bien en centre-ville de Saint-Mesmin.

CC29011915 - CONVENTION ENTRE L'EPF ET LA COMMUNE DE MONTOURNAIS – DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION

Délibération : Le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- RAPPELLE que l'exercice du droit de préemption urbain est délégué aux communes de Sèvremont, le Boupère, Saint-Mesmin, Pouzauges, Montournais et Chavagnes-les-Redoux, chacune en ce qui la concerne sur son territoire, au sein du périmètre défini comme l'ensemble des zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) de leur P.O.S. ou de leur P.L.U ou de leur carte communale, à l'exception des biens immobiliers (bâti ou non) à usage économique, touristique et de loisir (pour lesquelles le droit de préemption urbain est exercé par la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges) et des secteurs faisant l'objet d'une convention avec l'EPF (pour lesquels le droit de préemption urbain a été délégué et est exercé par l'EPF),
- DELEGUE l'exercice du droit de préemption à l'Établissement Public Foncier de la Vendée sur les parcelles listées ci-après : Section AB parcelles n° 86, 87, 88, 188, 189, 190, 194, 195, 261, 305, 306, 307, 410, 411, 412, 451, 529, 530, 666 (p), 670, 680, 681, 682, 683 et 731,
- PRECISE que les délégations précédentes à l'Établissement Public Foncier de la Vendée ne sont pas modifiées, sur les secteurs visés par les conventions de maîtrise et de veille foncière et de leurs avenants éventuels, pendant toute la durée desdites conventions, dans le respect des clauses des conventions de maîtrise et de veille foncière.

CC29011916 - REGLEMENT D'ATTRIBUTION DES AIDES ENVIRONNEMENTALES - MODIFICATION DES CRITÈRES POUR LES AIDES À LA RÉHABILITATION D'UN ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

Conditions – Aides environnementales à la réhabilitation d'un ANC	Montants de l'aide attribuée par la CCPP
Mise aux normes obligatoire dans un délai de 4 ans pour les ANC réalisés avant 2009 et acquises par le demandeur avant 2011	30 % plafonné à 2000 €
Regroupement de réhabilitations d'ANC dans un même lieu dit, supérieur à 3 projets et inférieur à 10 projets	200 € supplémentaires par projet éligible faisant l'objet d'une réhabilitation complète

Délibération : Le Conseil de Communauté, à l'unanimité, APPROUVE les nouveaux critères relatifs au programme d'aides environnementales notamment pour le volet « Aide à la réhabilitation des assainissements non-collectifs » tels que présentés ci-dessus, à compter de ce jour.

CC29011917 - APPEL A PROJETS BIO-SOURCES – PROPOSITION DE MISE EN PLACE DE SUBVENTIONS POUR LA CONSTRUCTION D'UN OU PLUSIEURS LOGEMENTS EN MATÉRIAUX BIO-SOURCÉS

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- APPROUVE le lancement d'un appel à projets pour la construction ou la rénovation d'un logement en matériaux bio-sourcés locaux,
- AUTORISE Monsieur le Président à lancer les démarches nécessaires,
- APPROUVE la mise en place d'une subvention pour deux projets sélectionnés dans la limite de 10% du coût total HT du projet, et plafonnée à 15 000€ par projet.

CC29011918 - OPÉRATION DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DU CENTRE AQUATIQUE DU PAYS DE POUZAUGES – APPROBATION DES AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX

Avenant n°1 lot 3 DEMOLITION GROS ŒUVRE

- Le lot 3 « Gros Oeuvre » a été notifié à l'entreprise GUICHETEAU, SEVREMONT le 12 avril 2018, et fait l'objet du présent avenant n°1 concernant les travaux suivants :

Nature des travaux	Moins value en € HT	Plus value en € HT
Carottages		837.83
Caniveau et grille		1 349.70
Bâche talus		3 554.91
Dépose vitrage		402
Carottages		768.12
Remblaiement bassin nordique		11 477.76
Renforcement plancher vide sanitaire		2 544.79
Obturation mur agglo	5 474	
TOTAL	5 474	20 935.11

Montant initial des travaux : 501 298,79 € HT

Proposition d'avenant : 15 461.11€ HT soit une plus-value de + 3.08 %.

NOUVEAU MONTANT DU MARCHE : 516 759.90 € HT.

Avenant N°1 lot 5 BARDAGES

- Le lot 5 « bardages » a été notifié à l'entreprise DJIMMY VAILLANT, POUZAUGES le 12 avril 2018 , et fait l'objet du présent avenant n°1 concernant les travaux suivants :

Nature des travaux	Moins value en € HT	Plus value en € HT
Ossature bois		3 602.80
Isolation thermique		502.50
Bardage et habillage		6 841.65
TOTAL		10 946.95

Montant initial des travaux : 76 200,02 € HT

Proposition d'avenant : 10 946.95 € HT soit une plus-value de + 14.37 %.

NOUVEAU MONTANT DU MARCHE : 87 146.97 € HT

Avenant N°1 lot 6 MENUISERIES EXT ALU METALLERIE

- Le lot 6 « Menuiseries ext » a été notifié à l'entreprise SECOM ALU le 12 avril 2018 , et fait l'objet du présent avenant n°1 concernant les travaux suivants :

Nature des travaux	Moins value en € HT	Plus value en € HT
Porte métallique tolée		1 070
Escalier métallique		2 110
Menuiseries ext F24	3 796	
Dépose vitrage	402	
TOTAL	4 198	3 180
		Soit -1 018

Montant initial des travaux : 88 852 € HT

Proposition d'avenant : -1 018 € HT soit une plus-value de -1.15 %.

NOUVEAU MONTANT DU MARCHE : 87 834 € HT

Avenant N°1 lot 12 PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE VENTILATION

- Le lot 12 «plomberie sanitaire chauffage ventilation» a été notifié à l'entreprise HERVE THERMIQUE, LA ROCHE S/Y le 12 avril 2018, et fait l'objet du présent avenant n°1 concernant les travaux suivants :

Nature des travaux	Moins value en € HT	Plus value en € HT
Extraction bac tampon existant		2 592.72
TOTAL		2 592.72

Montant initial des travaux : 246 974,77 € HT

Proposition d'avenant : 2 592.72 € HT soit une plus-value de +1.05 %.

NOUVEAU MONTANT DU MARCHE : 249 567.49 € HT

Avenant N°1 lot 14 COUVERTURE THERMIQUE

- Le lot 14 «couverture thermique» a été notifié à l'entreprise VARIOPOOL le 16 octobre 2018, et fait l'objet du présent avenant n°1 concernant les travaux suivants :

Nature des travaux	Moins value en € HT	Plus value en € HT
Panneaux polypropylène		1850
TOTAL		1850

Montant initial des travaux : 88 305 € HT

Proposition d'avenant : 1 850 € HT soit une plus-value de + 2.10 %.

NOUVEAU MONTANT DU MARCHE : 90 155 € HT

Avenant N°1 lot 11 TRAITEMENT D'EAU SCOP HYDRO

- Le lot 11 : « TRAITEMENT D'EAU » a été notifié à l'entreprise SCOP HYDRO le 12 avril 2018, et fait l'objet du présent avenant n°1 concernant les travaux suivants :

Nature des travaux	Moins value en € HT	Plus value en € HT
Remplacement média filtrants	5 895.30	2 585.00
Remplacement bacs tampons	1 263.50	4 573.80
TOTAL	7 158.80	7 158.80

Montant initial des travaux : 117 092,90 € HT

Proposition d'avenant : REGULARISATION

NOUVEAU MONTANT DU MARCHE : 117 092,90 € HT

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les avenants n°1 aux lots n°03, 05, 06, 11, 12 et 14 concernant l'opération de réhabilitation et d'extension du Centre Aquatique du Pays de Pouzauges comme détaillés ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer lesdits avenants et toutes les pièces s'y rapportant,
- **DÉCIDE** que les dépenses seront imputées sur les crédits prévus à cet effet sur le budget de l'exercice concerné.

CC29011919 - PERSONNEL TERRITORIAL- OUVERTURE DE POSTES -

POLE	POSTE A OUVRIR	NBRE	DATE D'EFFET
Administration générale	Adjoint administratif territorial Temps complet	1	01 février 2019

POLE	POSTES A OUVRIR	NATURE	NBRE	DATE D'EFFET
------	-----------------	--------	------	--------------

		DU POSTE		
Administration générale	Adjoint technique territorial Temps complet	Titulaire	1	01 mars 2019
Technique	Technicien principal 2 ^{ème} classe Temps complet	Titulaire	2	01 mars 2019

Délibération : Le Conseil de communauté, avec deux (2) voix « contre » de Monsieur Philippe Cousseau et de Madame Cécile Bléteau et trente (30) voix « pour » APPROUVE l'ouverture des postes cités ci-dessus.

CC29011920 - APPROBATION DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION

Le Conseil de communauté, à l'unanimité, PREND ACTE des décisions prises par le Président telles qu'elles figurent à la page 054.

Pour extrait conforme,
Le Président
Dominique BLANCHARD

Accusé de réception en préfecture

Date de télétransmission : 31/01/19 et 05/02/19

Date de réception préfecture : 31/01/19 et 05/02/19

EXTRAIT des DELIBERATIONS du CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du mardi 12 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le douze du mois de mars à dix-neuf heures, le Conseil de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES, dûment convoqué, s'est assemblé à Pouzauges sous la Présidence de Monsieur Dominique BLANCHARD, pour la session ordinaire.

Présents : Monsieur Dominique BLANCHARD, Madame Anne BIZON, Monsieur Yves BOUCHET, Monsieur Francis TETAUD, Monsieur Henri BLANCHARD, Monsieur Frédéric PORTRAIT, Monsieur Antoine HERITEAU, Monsieur Alain SCHMUTZ, Monsieur Jean SACHOT, Monsieur Michel BOCQUIER, Monsieur Joël CHATEIGNER, Michel GUIGNARD, Madame Annie TETARD, Monsieur Yves-Marie MOUSSET, Madame Marie-Christine BURCH, Madame Michelle DEVANNE, Madame Annick CLAIN-METIER, Monsieur Joseph DROUET, Madame Lydie AVOINE, Monsieur Pascal LE MOING, Monsieur Joël PARPAILLON, Madame Céline REVEAU, Monsieur Philippe PAILLAT, Madame Odile GATARD, Monsieur Bernard MARTINEAU, Madame Isabelle JAUZELON, Monsieur Alain DENYSE, Monsieur Raphaël DAGUSÉ formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Madame Emmanuelle MOREAU donne procuration à Monsieur Yves BOUCHET, Monsieur Ludovic BERNARD donne procuration à Monsieur Antoine HERITEAU, Madame Françoise AMIAUD, Monsieur Didier CHATAIGNER donne procuration Monsieur Henri BLANCHARD, Marie SPEDER donne procuration à Monsieur Francis TETAUD, Monsieur Jean-Claude MARCHAND donne procuration à Madame Michelle DEVANNE, Monsieur Philippe COUSSEAU donne procuration à Monsieur Joël PARPAILLON, Madame Cécile BLÉTEAU donne procuration à Madame Anne BIZON, Monsieur Lionel GAZEAU.

Assistaient également à la séance : Vincent LERMITTE - Directeur Général des Services, Valérie GUÉRIN et Sandrine ALAIN - Secrétaires des assemblées

INFORMATIONS - DEBUT DE SEANCE

- 1- Le Conseil de communauté, à l'unanimité, DESIGNÉ Monsieur Joseph DROUET en tant que secrétaire de séance.
- 2- Le Conseil de communauté, à l'unanimité, APPROUVE le compte-rendu du Conseil de communauté du 29 janvier 2019

CC12031901- APPROBATION DU PROJET D'EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION DE CHAVAGNES LES REDOUX – LANCEMENT DE LA CONSULTATION D'ENTREPRISES

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet d'extension tel que présenté,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier,
- AUTORISE Monsieur le Président, à :
 - déposer auprès des services instructeurs les autorisations d'urbanisme nécessaires,
 - signer les pièces du dossier des autorisations d'urbanisme ainsi que l'ensemble des dossiers administratifs nécessaires à la réalisation de cette opération,
 - lancer la consultation d'entreprises selon la procédure adaptée (articles 27 et 34 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics) et signer les marchés à intervenir

CC12031902 - APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DEFINITIF DE L'OPERATION « REHABILITATION D'UN BATIMENT A USAGE INDUSTRIEL A CHAVAGNES LES REDOUX »

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- VALIDE les études d'Avant-Projet Définitif,

- AUTORISE Monsieur le Président, à :

- déposer auprès des services instructeurs les autorisations d'urbanisme nécessaire (permis de construire),
- signer les pièces du dossier des autorisations d'urbanisme ainsi que l'ensemble des dossiers administratifs nécessaires à la réalisation de cette opération,
- effectuer toute démarche nécessaire à l'obtention desdites autorisations,
- lancer la consultation d'entreprises selon la procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

CC12031903 - CONVENTION ENTRE L'EPF ET LA COMMUNE DE POUZAUGES - DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION

Délibération : Le Conseil de communauté, avec deux (2) voix « contre » de Monsieur Philippe Cousseau et de Madame Cécile Bléteau et trente-trois (33) voix « pour » :

- RAPPELLE que l'exercice du droit de préemption urbain est délégué aux communes de Sèvremont, le Boupère, Saint-Mesmin, Pouzauges, Montournais et Chavagnes-les-Redoux, chacune en ce qui la concerne sur son territoire, au sein du périmètre défini comme l'ensemble des zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) de leur P.O.S. ou de leur P.L.U ou de leur carte communale, à l'exception des biens immobiliers (bâtis ou non) à usage économique, touristique et de loisir (pour lesquelles le droit de préemption urbain est exercé par la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges) et des secteurs faisant l'objet d'une convention avec l'EPF (pour lesquels le droit de préemption urbain a été délégué et est exercé par l'EPF),

- DELEGUE l'exercice du droit de préemption à l'Etablissement Public Foncier de la Vendée sur les parcelles listées ci-après à savoir les sections AC n°322 et 323

- PRECISE que les délégations précédentes à l'Etablissement Public Foncier de la Vendée ne sont pas modifiées, sur les secteurs visés par les conventions de maîtrise et de veille foncière et de leurs avenants éventuels, pendant toute la durée desdites conventions, dans le respect des clauses des conventions de maîtrise et de veille foncière.

CC12031904 - CONVENTION ENTRE L'EPF ET LA COMMUNE DE SAINT MESMIN - DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- RAPPELLE que l'exercice du droit de préemption urbain est délégué aux communes de Sèvremont, le Boupère, Saint-Mesmin, Pouzauges, Montournais et Chavagnes-les-Redoux, chacune en ce qui la concerne sur son territoire, au sein du périmètre défini comme l'ensemble des zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) de leur P.O.S. ou de leur P.L.U ou de leur carte communale, à l'exception des biens immobiliers (bâtis ou non) à usage économique, touristique et de loisir (pour lesquelles le droit de préemption urbain est exercé par la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges) et des secteurs faisant l'objet d'une convention avec l'EPF (pour lesquels le droit de préemption urbain a été délégué et est exercé par l'EPF),

- DÉLÈGUE l'exercice du droit de préemption à l'Etablissement Public Foncier de la Vendée sur les parcelles listées ci-après à savoir les sections AB n°106, 107 et 108,

- PRÉCISE que les délégations précédentes à l'Etablissement Public Foncier de la Vendée ne sont pas modifiées, sur les secteurs visés par les conventions de maîtrise et de veille foncière et de leurs avenants éventuels, pendant toute la durée desdites conventions, dans le respect des clauses des conventions de maîtrise et de veille foncière.

REHABILITATION DU CENTRE AQUATIQUE : ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU LOT « EQUIPEMENTS VESTIAIRES »

Ce sujet a été retiré de l'ordre du jour ; des éléments sont manquants et ne permettent de prendre une décision.

CC12031905 - CENTRE AQUATIQUE - OPERATION DE RENOVATION DES REVÊTEMENTS PLAGES ET BASSINS - REVISION DES CREDITS ALLOUÉS

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le nouveau montant alloué pour l'opération de « Rénovation des revêtements des plages et bassins », à hauteur de 400 000€ HT,
- **ATTRIBUE** le marché selon l'avis de la CPA, à la société ETANDEX (35 760 MONTGERMONT) s'élevant à 369 620.00 € HT.
- **AUTORISE** Monsieur le Président, suite à la consultation, à signer le marché correspondant, et tous documents afférents à l'opération,
- **DIT** que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits à l'article 2313.

Pour extrait conforme,
Le Président
Dominique BLANCHARD

Accusé de réception en préfecture

Date de télétransmission : 18/03/19

Date de réception préfecture : 18/03/19

EXTRAIT des DELIBERATIONS du CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du mardi 09 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le neuf du mois d'avril à dix-neuf heures, le Conseil de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES, dûment convoqué, s'est assemblé à Pouzauges sous la Présidence de Monsieur Dominique BLANCHARD, pour la session ordinaire.

Présents : Monsieur Dominique BLANCHARD, Monsieur Yves BOUCHET, Monsieur Francis TETAUD, Monsieur Ludovic BERNARD, Monsieur Henri BLANCHARD, Monsieur Frédéric PORTRAIT, Monsieur Antoine HERITEAU, Monsieur Alain SCHMUTZ, Monsieur Didier CHATAIGNER, Marie SPEDER, Monsieur Michel BOCQUIER, Monsieur Joël CHATEIGNER, Michel GUIGNARD, Madame Annie TETARD, Monsieur Yves-Marie MOUSSET, Madame Marie-Christine BURCH, Madame Michelle DEVANNE, Monsieur Jean-Claude MARCHAND, Madame Annick CLAIN-METIER, Monsieur Joseph DROUET, Monsieur Pascal LE MOING, Monsieur Philippe COUSSEAU, Madame Cécile BLÉTEAU, Monsieur Joël PARPAILLON, Madame Céline REVEAU, Monsieur Philippe PAILLAT, Monsieur Bernard MARTINEAU, Madame Isabelle JAUZELON, Monsieur Raphaël DAGUSÉ formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Madame Anne BIZON, Madame Emmanuelle MOREAU donne procuration à Monsieur Yves BOUCHET, Madame Françoise AMIAUD, Monsieur Jean SACHOT donne procuration à Monsieur Yves-Marie MOUSSET, Madame Lydie AVOINE, Madame Odile GATARD donne procuration à Monsieur Philippe PAILLAT, Monsieur Alain DENYSE donne procuration à Madame Isabelle JAUZELON, Monsieur Lionel GAZEAU donne procuration à Monsieur Dominique BLANCHARD.

Assistaient également à la séance : Vincent LERMITTE - Directeur Général des Services, Valérie GUÉRIN et Sandrine ALAIN – Secrétaires des assemblées

Monsieur Jean-Claude MARCHAND est arrivé en cours de séance ; il a pris part au vote à compter de la délibération n° CC09041904. Monsieur Antoine HERITEAU est parti en cours de séance ; il n'a plus pris part au vote à compter de la délibération n° CC09041917.

INFORMATIONS - DEBUT DE SEANCE

- 1- Le Conseil de communauté, à l'unanimité, DESIGNER Monsieur Pascal LE MOING en tant que secrétaire de séance.
- 2- Le Conseil de communauté, à l'unanimité, APPROUVE le compte-rendu du Conseil de communauté du 12 mars 2019

CC0904191903 - TARIFS BOUTIQUE MANOIR DES SCIENCES – REVISION TARIFS

Article	Prix d'Achat TTC	Ancien Prix Vente	Nouveau Prix Vente proposé
Télescope	7.24€	9.80€	11.50€
Défis nature primates	Nouveau Prix d'achat 4.38€	6.80€	7.80€
Défis nature Reptiles	Nouveau Prix d'achat 4.38€	6.80€	7.80€
Défis nature Afrique	Nouveau Prix d'achat 4.38€	6.80€	7.80€
Défis nature Asie	Nouveau Prix d'achat 4.38€	6.80€	7.80€
Défis nature Amérique	Nouveau Prix d'achat 4.38€	6.80€	7.80€
Défis nature Europe	Nouveau Prix d'achat 4.38€	6.80€	7.80€

Défis nature Océanie	Nouveau Prix d'achat 4.38€	6.80€	7.80€
Défis nature France	Nouveau Prix d'achat 4.38€	6.80€	7.80€
Défis nature Ferme des petits	Nouveau Prix d'achat 4.38€	6.80€	7.80€

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité, **APPROUVE** les nouveaux tarifs proposés comme indiqués dans le tableau ci-dessus.

CC09041916 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DRESSÉ PAR LA COMPTABLE DU TRÉSOR PUBLIC POUR L'ENSEMBLE DES BUDGETS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité, **VOTE** les comptes de gestion présentés par la trésorière communautaire au titre de l'année 2018 pour les 12 budgets de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges.

CC09041904 à 15 - VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 DE L'ENSEMBLE DES BUDGETS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES

Délibération : Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Antoine HERITEAU, 1er Vice-Président, **VOTE**, à l'unanimité, les Comptes Administratifs de l'exercice 2018 pour les 12 budgets de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges.

CC09041917 à 28 - AFFECTATION DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT 2018 DE L'ENSEMBLE DES BUDGETS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES

Délibération : Le Conseil Communautaire, **VOTE**, à l'unanimité, les affectations de résultats de fonctionnement de l'exercice 2018 pour les 12 budgets de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges.

CC09041929 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019

TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019	TAUX
Cotisation Foncière des Entreprises	22,30 %
Taxe d'Habitation	10,36 %
Taxe Foncière (non bâti)	1,94 %
Taxe Foncière (bâti)	2,00 %

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité, **DÉCIDE** de fixer les taux d'imposition des taxes directes locale pour 2019 comme indiqué ci-dessus.

ACQUISITIONS 2018

Nom du vendeur	Date de l'acte	Adresse du terrain	N° Parcelle	Surface	Prix du terrain
M. Stéphane Luc Claude MICHEL et Mme Véronique Alice Marie-Henriette Madeleine SIREAU, son épouse 1 ter impasse des Rivières Mouilleron en Pareds 85390 MOUILLERON SAINT GERMAIN	25/01/2018	Le Bourg 85700 REAUMUR	AB 506	00ha 01a 57ca	Terrain 628,00€

CESSIONS 2018

Nom de l'acheteur	Date de l'acte	Adresse du terrain	N° Parcelle	Surface	Prix du terrain
SOCIETE JNRA IMMO LA BARRE JEAN 85700 POUZAUGES	18/05/2018	ZA LA GARE 85700 POUZAUGES	ZD 92 + ZD 93	02ha 47a 48ca	HT 235 106,00 € TTC 282 127,20 €
SOCIETE DELPEYRAT Zone Artisanale La Teoulere BP 229 40280 SAINT PIERRE DU MONT	25/04/2018	ZA VAL DE SEVRE Commune délégée de la Pomméraie sur Sèvre 85700 SEVREMONT	A 1909	00ha 26a 54ca	HT 170 000,00 € + T.V.A. 34 00.00 € = TTC 204 000,00 €
ASSOCIATION D'HYGIENE ET DE SANTE AU TRAVAIL DU SUD VENDEE Allée Roger Guillemet 85200 FONTENAY LE COMTE	25/10/2018	L'Espérance ZA FIEF ROLAND 85700 POUZAUGES	AN 326	00ha 10a 06ca	HT 11 569,00 € + T.V.A. sur marge 1 468.76 € = TTC 13 037,76 €

SOCIETE SOLTISS RUE ALEXANDER FLEMIN 85000 LA ROCHE SUR YON	30/11/2018	ZI MONTIFAUT Rue Antoine Augustin Parmentier 85700 POUZAUGES	AO 212 + AO 215	00ha 45a 01ca + 00ha 14a 99ca = 00ha 60a 00ca	HT 132 000,00 €
SOCIETE WEBASTO SYSTEMES CARROSSERIE Zone Industrielle du Guittion Les Châtelliers- Châteaumur 85700 SEVREMONT	21/12/2018	ZI GUITION Commune délégée des Châtelliers- Châteaumur 85700 SEVREMONT	PREFIXE 063 SECTION C PARCELLES N° 789	00ha 70a 00ca	HT 60 000,00 €

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité, APPROUVE le rapport annuel des cessions et des acquisitions pour l'année 2018, tel qu'il figure ci-dessus.

CC09041931 à 33 - DECISIONS MODIFICATIVES -

CC09041931 - DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET GESTION DE L'ECHIQUIER

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité, APPROUVE les modifications suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
ARTICLE	CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
022	022	Dépenses imprévues	-184,07 €	
60612	011	Energie - Electricité	-2 426,93 €	
65888	65	Autres charges de gestion courante	1,00 €	
66111	66	Intérêts réglés à l'échéance	2 610,00 €	
TOTAL			0,00 €	0,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT				
ARTICLE	CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
001	001	Déficit d'investissement reporté	68 724,75 €	
2138	21	Autres constructions	-68 724,75 €	
TOTAL			0,00 €	0,00 €

CC09041932-DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET GESTION DU MANOIR DE REAUMUR

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité, APPROUVE les modifications suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
ARTICLE	CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
022	022	Dépenses imprévues	-3,00 €	
65888	65	Autres charges de gestion courante	3,00 €	
TOTAL			0,00 €	0,00 €

CC09041933 - DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET ZONE DU FIEF ROLAND A POUZAUGES

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité, APPROUVE les modifications suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
ARTICLE	CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
002	002	Excédent de fonctionnement reporté		6 797,20 €
605	011	Achats de matériel, équipements et travaux	6 797,20 €	
TOTAL			6 797,20 €	6 797,20 €

CC09041934 - VOTE DES SUBVENTIONS 2019

Bénéficiaires	Vote des subventions 2019
GRUPEMENT FAMILLES RURALES - TRANSPORT SCOLAIRE	91 500 €
MISSION LOCALE DU HAUT BOCAGE	34 447 €
CPIE SÈVRE ET BOCAGE	43 716 €

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- VOTE les subventions pour l'exercice 2019 telles qu'elles figurent dans le tableau ci-dessus,
- CHARGE Monsieur le Président de signer les conventions pluriannuelles d'objectifs lorsqu'elles accompagnent les sollicitations de subventions.

SUITE DU TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES » À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES :

-PROPOSITION DE TARIFICATION POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF AU TITRE DE L'ANNEE 2019 -

Ce sujet a été reporté, à l'unanimité, lors de la prochaine séance de conseil.

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC -**CC09041935 - APPROBATION DES CONDITIONS DE DÉPÔT DES LISTES POUR L'ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS (COP)**

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité, DECIDE de fixer les conditions de dépôt des listes pour l'élection d'une nouvelle Commission d'Ouverte des Plis conformément aux dispositions de l'article D.1411-5 du Code général des collectivités territoriales et retient, à cette fin, que les listes :

- devront être déposées auprès de Monsieur le Président jusqu'à l'ouverture du vote en Conseil de communauté,
- devront indiquer les noms et prénoms des candidats aux postes de titulaires et aux postes de suppléants,
- pourront comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.

A la demande de la majorité des membres, une suspension de séance est prononcée.

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC -**CC09041936 - ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS (COP)**

Délibération : Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, procède à l'élection des membres de la commission d'ouverture des plis :

- nombre de listes présentées : 1
- nombre de votants : 33
- nombre de bulletins déposés dans l'urne : 33
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- nombre total de suffrages exprimés : 33

Nombre de suffrages obtenus pour la liste : trente-trois (33) voix.
Sont donc élus membres de la Commission d'Ouverture des Plis :

Membres titulaires	Membres suppléants
Monsieur Antoine HÉRITEAU	Madame Emmanuelle MOREAU
Monsieur Frédéric PORTRAIT	Monsieur Raphaël DAGUSÉ
Monsieur Joël CHATEIGNER	Monsieur Didier CHATAIGNER
Monsieur Joël PARPAILLON	Monsieur Jean-Claude MARCHAND
Madame Annie TÉTARD	Monsieur Philippe PAILLAT

CC09041901 - ARRET DU PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- ARRETE le projet de plan local d'urbanisme intercommunal,
- DECIDE de soumettre pour avis le projet de plan local d'urbanisme intercommunal aux personnes publiques associées ainsi qu'aux communes limitrophes et établissements publics de coopération intercommunale qui ont demandé à être consultés sur ce projet,
- CHARGE Monsieur le Président de transmettre la présente délibération et le PLUi annexé au Préfet du Département de la Vendée,
- PREND ACTE que le dossier définitif du projet de plan local d'urbanisme intercommunal, tel qu'arrêté par le Conseil communautaire, est tenu à la disposition du public, et que la présente délibération fera l'objet, conformément à l'article R.153-3 du code de l'urbanisme, d'un affichage à la Maison de l'Intercommunalité durant un (1) mois.

CC09041902 - CONVENTION DE TRANSFERT DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT - DOMAINE DE LA REDONNIERE A SEVREMONT - Exposé par Joël Parpaillon

Monsieur Yves-Marie Mousset indique qu'il a, pour ce sujet, une intention de vote précise de Monsieur Jean Sachot, via la procuration fournie ; ce dernier étant lié à l'affaire, il ne souhaitait pas prendre part au vote.

Délibération : Le Conseil de communauté, avec trente-deux (32) voix « pour », une (1) abstention de Monsieur Antoine Hériteau :

- APPROUVE le transfert des réseaux d'assainissement du Domaine de la Redonnière de Sèvremont à la Communauté de communes du Pays de Pouzauges à compter de la délivrance de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (D.A.A.C.T.),
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention dont le projet figure en annexe.

CC09041937 - APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE À LA MISE À DISPOSITION PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA VENDEE D'UN CHARGÉ D'INSPECTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- ADOPTE la proposition de Monsieur le Président et DECIDE de confier au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée la réalisation de la mission d'inspection en hygiène et sécurité au travail,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention à intervenir entre la Communauté de communes du Pays de Pouzauges et le Centre de Gestion ainsi que tous documents relatifs à la prestation d'inspection et de contrôle assurée par le Centre de Gestion.

Pour extrait conforme,
Le Président
Dominique BLANCHARD

Accusé de réception en préfecture

Date de télétransmission : 12/04/19 et 15/04/19

Date de réception préfecture : 12/04/19 et 15/04/19

EXTRAIT des DELIBERATIONS du CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du mardi 30 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le trente du mois d'avril à dix-neuf heures, le Conseil de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES, dûment convoqué, s'est assemblé à Pouzauges sous la Présidence de Monsieur Dominique BLANCHARD, pour la session ordinaire.

Présents : Monsieur Dominique BLANCHARD, Monsieur Yves BOUCHET, Monsieur Francis TETAUD, Monsieur Frédéric PORTRAIT, Monsieur Antoine HERITEAU, Madame Catherine LUMINEAU, Monsieur Alain SCHMUTZ, Madame Marie SPEDER, Monsieur Michel BOCQUIER, Monsieur Joël CHATEIGNER, Michel GUIGNARD, Madame Annie TETARD, Monsieur Yves-Marie MOUSSET, Madame Marie-Christine BURCH, Madame Michelle DEVANNE, Madame Annick CLAIN-METIER, Monsieur Joseph DROUET, Madame Lydie AVOINE, Monsieur Philippe COUSSEAU, Monsieur Joël PARPAILLON, Madame Céline REVEAU, Monsieur Philippe PAILLAT, Madame Odile GATARD, Monsieur Bernard MARTINEAU, Monsieur Lionel GAZEAU formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Madame Anne BIZON, Madame Emmanuelle MOREAU donne procuration à Monsieur Yves BOUCHET, Monsieur Ludovic BERNARD, Monsieur Henri BLANCHARD donne procuration à Monsieur Frédéric PORTRAIT, Monsieur Jean SACHOT, Monsieur Didier CHATAIGNER donne procuration à Madame Marie SPEDER, Monsieur Jean-Claude MARCHAND donne procuration à Madame Michelle DEVANNE, Monsieur Pascal LE MOING donne procuration à Madame Lydie AVOINE, Madame Cécile BLÉTEAU donne procuration à Monsieur Philippe COUSSEAU, Madame Isabelle JAUZELON, Monsieur Alain DENYSE donne procuration à Monsieur Bernard MARTINEAU, Monsieur Raphaël DAGUSÉ.

Assistaient également à la séance : Vincent LERMITTE - Directeur Général des Services, Valérie GUÉRIN - Secrétaire des assemblées

Monsieur Philippe COUSSEAU est parti en cours de séance. Il n'a pas pris part vote à compter de la délibération n°CC30041905.

Madame Annick CLAIN-METIER est partie en cours de séance. Elle n'a pas pris part au vote à compter la délibération n°CC30041906.

INFORMATIONS - DEBUT DE SEANCE

1- Le Conseil de communauté, à l'unanimité, DESIGNER Madame Céline REVEAU en tant que secrétaire de séance.

CC30041901 - INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLERE COMMUNAUTAIRE - COMMUNE DE SEVREMONT - COMMUNE DELEGUEE DE LA FLOCELLIERE

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité, PREND ACTE de la présence d'une nouvelle conseillère communautaire représentant la commune de Sèvremont (commune déléguée de La Flocellière), en la personne de Madame Catherine LUMINEAU, et PROCÈDE immédiatement à son installation.

CC30041902 - SUITE DE L'INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLERE - DÉSIGNATION DANS LES COMMISSIONS ET AUTRES ORGANISMES -

Madame Catherine LUMINEAU n'a pas pris part au vote.

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité, APPROUVE la modification des commissions et comités de pilotage proposée ci-dessus.

CC30041904 - STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES - DEFINITION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- ABROGE la délibération n° CC25091806 du Conseil de communauté du 25 septembre 2018,
- APPROUVE la nouvelle rédaction de la définition de l'intérêt communautaire comme détaillé ci-dessus pour l'exercice de l'ensemble de ses compétences,
- CHARGE Monsieur le Président de notifier la présente délibération aux 10 communes membres.

CC30041905 - CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) - COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

« (...) Il est proposé au Conseil de communauté de fixer à vingt-et-un (21) le nombre de membres du CIAS (dont le Président qui est de droit le président du CIAS) selon la répartition suivante :

- ☒ Le Président de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges
- ☒ Dix (10) élus communautaires représentant chaque commune (un par commune)
- ☒ Six (6) autres élus issus des six (6) communes disposant d'un Établissement Médico-Social (un par commune)
- ☒ Quatre (4) personnes nommées issues des associations citées ci-dessus »

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité, APPROUVE la composition du CIAS selon les modalités évoquées ci-dessus.

CC30041906 - CREATION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- DECIDE de créer un Conseil de Développement pour la Communauté de communes du Pays de Pouzauges,
 - DECIDE de fixer à 50 le nombre maximum de ses membres,
 - DECIDE d'organiser le Conseil de Développement sur la base de cinq collèges, à savoir:
 - Collège 1 : acteurs économiques et organisations professionnelles et syndicales
 - Collège 2 : organismes publics et assimilés (dans les domaines de santé/social, enseignement supérieur et recherche, culture, urbanisme....)
 - Collège 3 : vie associative
 - Collège 4 : citoyens volontaires
 - Collège 5 : personnes qualifiées
- Chaque collège devra comprendre un nombre minimum de 6 membres par collège.
Il sera veillé particulièrement à une représentation équilibrée de tout le territoire et de ses composantes.
- DECIDE d'organiser le Conseil de Développement de la manière suivante :
 - Un Bureau qui constitue l'organe exécutif
 - Une assemblée plénière du conseil de développement
 - Des groupes de travail thématiques
 - DECIDE que les candidatures se feront par la cooptation. A charge de chaque personne intéressée pour participer au Conseil de Développement de mobiliser d'autres citoyens volontaires.
 - DECIDE que le président du Conseil de développement sera élu par l'assemblée plénière lors de son assemblée d'installation en précisant que ce dernier ne pourra pas être un élu municipal. De même, il est souhaité que le bureau du Conseil de développement ne soit pas composé d'élus.
 - DECIDE que le Conseil de développement aura à sa charge l'écriture de son règlement intérieur. Ce dernier sera présenté pour avis simple au bureau communautaire.
 - PRECISE que seront actées lors d'une prochaine délibération du conseil communautaire les modalités de consultation et de fonctionnement du Conseil de développement
 - DECIDE d'allouer un budget et des moyens matériels et humains au fonctionnement du conseil de développement chaque année, dans le cadre des arbitrages budgétaires.

CC30041907 - DEVELOPPEMENT DU TRES HAUT DEBIT - PHASE DE MONTEE EN DEBIT SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE : PRESENTATION DU PLAN DE FINANCEMENT DEFINITIF ET DE LA PARTICIPATION FINALE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- PREND ACTE du plan de financement définitif de la phase de montée en débit, tel qu'annexé à la présente décision,
- ACCEPTE le remboursement du trop-perçu.

CC30041908 - COMPÉTENCE « ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES » - TARIFICATION ASSAINISSEMENT COLLECTIF AU TITRE DE L'ANNEE 2019

<u>Communes</u>	<u>Tarifs au 1^{er} juillet 2019</u>
Sèvermont (communes en DSP)	1,82 €/m ³
Sèvermont (communes en régie)	1,70 €/m ³
Chavagnes les Redoux	1,75 €/m ³
La Meilleraie-Tilly	3,04 €/m ³
Le Boupère	2,97 €/m ³
Montournais	2,21 €/m ³
Monsireigne	1,22 €/m ³
Pouzauges	1,42 €/m ³
Réaumur	2,38 €/m ³
Saint-Mesmin	2,45 €/m ³
Tallud Sainte-Gemme	1,54 €/m ³

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité, APPROUVE la nouvelle tarification au titre du second semestre de l'année 2019.

CC30041909 - COMPÉTENCE « ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES » - MODIFICATION DE LA DUREE D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS - NOMENCLATURE M49

TYPES D'IMMOBILISATIONS	DURÉE AMORTISSEMENT
BIENS DE FAIBLE VALEUR (INFÉRIEUR À 500 € HT)	1 AN
203 - FRAIS D'ÉTUDE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT	5 ANS
205 - LOGICIELS	2 ANS
208 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 ANS
212 - AGENCEMENT ET AMÉNAGEMENT DE TERRAINS	15 ANS
2131 - STATION D'ÉPURATION	50 ANS
2135 - AMÉNAGEMENT ET INSTALLATIONS LIÉES AUX BÂTIMENTS	15 ANS
2141 - CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS PUBLICS	50 ANS
2151 - INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES (Lagunes, poste de relèvement, bassin tampon, électricité, hydraulique)	25 ANS
2153 - INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE (Réseaux	50 ANS
2154 - MATERIEL INDUSTRIEL	10 ANS
2155 - OUTILLAGE INDUSTRIEL (Météorologie, électronique, ...)	8 ANS
2156 - MATÉRIEL SPÉCIFIQUE D'EXPLOITATION ET OUTILLAGE TECHNIQUE (Pompes...)	10 ANS
2182 - CAMION ET VÉHICULES INDUSTRIELS, VÉHICULES LÉGERS	7 ANS
2183 - MATÉRIEL DE BUREAU, INFORMATIQUE, TÉLÉPHONIE,	5 ANS
2184 - MOBILIER	10 ANS
2188 - AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 ANS

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- FIXE à 500 € HT le seuil unitaire en deçà duquel les biens sont considérés de faible valeur et amortis sur 1 an,
- APPROUVE le barème des durées d'amortissement telles qu'elles figurent ci-dessus pour les budgets annexes « Assainissement »,
- DECIDE que ces durées d'amortissement s'appliquent uniquement aux biens acquis à compter du 1^{er} janvier 2019. Les plans d'amortissement mis en place par les communes avant cette date ne seront pas remis en cause et seront terminés par la Communauté de communes du Pays de Pouzauges comme prévu initialement.

CC30041910 - OPÉRATION DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DU CENTRE AQUATIQUE DU PAYS DE POUZAUGES – APPROBATION DES AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX

LOT – ATTRIBUTAIRE	MONTANT INITIAL € HT	AVENANTS N°01 en € HT	AVENANTS N°02 en € HT	NOUVEAU MONTANT en € HT
LOT 1 – Terrassement VRD – CHARIER TP	70 255.00			
LOT 2 – ESPACES VERTS CLOTURES – ARBORA	19 682.20			
LOT 3 – DEMOLITION GROS ŒUVRE – GUICHETEAU	501 298.79	+ 15 461.11	+ 1 779.75	518 539.65 (+17 240.86 = +3.44%)
LOT 4 – ETANCHEITE – SAS OUEST ETANCHE	51 499.81			
LOT 5 – BARDAGES – D. VAILLANT	76 200.02	+ 10 946.95	+ 723.60	87 870.57 (+ 11 670.55 = +15.31%)
LOT 6 – MENUISERIES EXT. – SECOM ALU	88 852.00	- 1 018.00	- 517.00	87 317.00 (-1 535 = -1.73%)
LOT 7 – MENUISERIES INT. – ADM BRODU	84 131.26			
LOT 8 – EQUIPEMENTS VESTIAIRES – SUFFIXE	119 443.23			
LOT 9 – FINITIONS – CALANDREAU	189 304.77			
LOT 10 – BASSIN INOX – ZELLER	282 016.25			
LOT 11 – TRAITEMENT DE L'EAU – SCOP HYDRO	117 092.90	REGUL	+ 331.00	117 423.90 (+331 = +0.28)
LOT 12 – PLOMBERIE CHAUFFAGE – HERVE THERMIQUE	246 974.77	+ 2 592.72	- 4 797.75	244 769.74 (-2 205.03 = -0.89%)
LOT 13 – ELECTRICITE – SEP	123 843.16		+ 12 223.96	136 067.12 (+12 223.96 = +9.87%)
LOT 14 – COUVERTURE THERMIQUE - VARIOPOOL	32 126.62	+ 1 850.00		33 976.62 (+1 850.00 = +2.1%)

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- APPROUVE les avenants n° 02 aux lots n° 03,05,06,11,12 concernant l'opération de réhabilitation et d'extension du Centre Aquatique du Pays de Pouzauges comme détaillés ci-dessus,
- APPROUVE l'avenant n° 01 au lot n° 13 concernant l'opération de réhabilitation et d'extension du Centre Aquatique du Pays de Pouzauges comme détaillés ci-dessus,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer lesdits avenants et toutes les pièces s'y rapportant,
- DÉCIDE que les dépenses seront imputées sur les crédits prévus à cet effet sur le budget de l'exercice concerné.

CC30041911 - TRAVAUX DE VOIRIE ET D'ASSAINISSEMENT EU/EP SUR LA ZONE DE LA PLANCHE BOUILLARD A REAUMUR – APPROBATION DE L'AVENANT N° 01

« (...) Montant initial des travaux : 285 564.92 € HT
Proposition d'avenant : 7382.90 € HT soit une plus-value de 2.59%
NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ : 292 947.82 € HT »

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- APPROUVE l'avenant n° 01 concernant l'opération de travaux de voirie et d'assainissement EU/EP sur la zone de la Planche Bouillard à Réaumur,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer ledit avenant et toutes les pièces s'y rapportant,
- DÉCIDE que les dépenses seront imputées sur les crédits prévus à cet effet sur le budget de l'exercice concerné.

CC30041903- ARRET DU PROJET D'AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'arrêter le projet d'AVAP tel qu'il est annexé à la présente délibération et de le soumettre pour accord à la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture(CRPA), et pour avis aux personnes publiques associées et aux organismes qui ont demandé à être consultés,
- DIT que la présente délibération et le projet d'AVAP annexé à cette dernière seront transmis à Monsieur le Préfet de la Vendée, ainsi que la demande de présentation en CRPA, dont il se chargera de sa transmission au Préfet de Région.
- PRÉCISE que des Périmètres Délimités des Abords seront proposés à une prochaine séance de Conseil de communauté.

CC30041912 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - ADOPTION DU PRINCIPE DE LA CONCESSION SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- ADOPTE le principe d'une concession à paiement par la collectivité.
- CHARGE la Commission d'Ouverture des Plis d'arrêter la liste des candidats admis à présenter une offre après examen de leurs garanties professionnelles et financières, et de leur aptitude à assurer la continuité du service public.
- HABILITE la Commission prévue par les dispositions de l'Article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales à :
 - ouvrir les plis contenant les candidatures des entreprises ;
 - dresser la liste des candidats admis à présenter une offre ;
 - ouvrir les plis contenant les offres des entreprises admises à présenter une offre ;
 - émettre un avis sur les offres des entreprises
- AUTORISE Monsieur le Président à mener la procédure de publicité et de mise en concurrence prévue par les dispositions des Articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales et le Code de la Commande Publique puis notamment sur la base des avis de la Commission, à négocier avec les candidats ayant présenté une offre.

Pour extrait conforme,
Le Président
Dominique BLANCHARD

Accusé de réception en préfecture

Date de télétransmission : 09/05/19

Date de réception préfecture : 09/05/19

EXTRAIT des DELIBERATIONS du CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du mardi 25 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf, vingt-cinq du mois de juin à dix-neuf heures, le Conseil de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES, dûment convoqué, s'est assemblé à Pouzauges sous la Présidence de Monsieur Dominique BLANCHARD, pour la session ordinaire.

Présents : Monsieur Dominique BLANCHARD, Madame Anne BIZON, Monsieur Yves BOUCHET, Madame Emmanuelle MOREAU, Monsieur Ludovic BERNARD, Monsieur Henri BLANCHARD, Monsieur Frédéric PORTRAIT, Monsieur Antoine HERITEAU, Monsieur Alain SCHMUTZ, Monsieur Didier CHATAIGNER, Monsieur Joël CHATEIGNER, Michel GUIGNARD, Madame Annie TETARD, Madame Marie-Christine BURCH, Madame Michelle DEVANNE, Monsieur Jean-Claude MARCHAND, Madame Annick CLAIN-METIER, Monsieur Joseph DROUET, Madame Lydie AVOINE, Monsieur Joël PARPAILLON, Monsieur Philippe PAILLAT, Madame Odile GATARD, Madame Isabelle JAUZELON, Monsieur Alain DENYSE, Monsieur Lionel GAZEAU, Monsieur Raphaël DAGUSÉ formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Monsieur Francis TETAUD donne procuration à Monsieur Ludovic BERNARD, Madame Catherine LUMINEAU donne procuration à Monsieur Antoine HERITEAU, Monsieur Jean SACHOT, Madame Marie SPEDER donne procuration à Monsieur Didier CHATAIGNER, Monsieur Michel BOCQUIER donne procuration à Monsieur Joël CHATEIGNER, Monsieur Yves-Marie MOUSSET donne procuration à Madame Marie-Christine BURCH, Monsieur Pascal LE MOING donne procuration à Madame Annick CLAIN-METIER, Monsieur Philippe COUSSEAU donne procuration à Monsieur Joël PARPAILLON, Madame Cécile BLÉTEAU donne procuration à Madame Anne BIZON, Madame Céline REVEAU donne procuration à Monsieur Frédéric PORTRAIT, Monsieur Bernard MARTINEAU donne procuration à Monsieur Alain DENYSE.

Assistaient également à la séance : Vincent LERMITTE - Directeur Général des Services, Valérie GUÉRIN - Secrétaire des assemblées

INFORMATIONS - DEBUT DE SEANCE

1- Le Conseil de communauté, à l'unanimité, DESIGNER Madame Emmanuelle MOREAU en tant que secrétaire de séance.

2- Le Conseil de communauté APPROUVE le compte-rendu des séances de Conseil de communauté du 9 et du 30 avril 2019

CC25061901 - REPARTITION DES SIEGES AU SEIN DU CONSEIL DE COMMUNAUTE POUR LE PROCHAIN MANDAT ELECTORAL

COMMUNES	RAPPEL DU DROIT COMMUN	PROPOSITION ACCORD LOCAL
SÈVREMONT	9	9
POUZAUGES	8	9
BOUPERE	4	5
SAINT-MESMIN	2	3
MONTOURNAIS	2	3
MEILLERAIE-TILLAY	2	2
MONSIREIGNE	1	2
REAUMUR	1	2
CHAVAGNES-LES-REDOUX	1	2
TALLUD-SAINTE-GEMME	1	1
NOMBRE DE SIÈGES AU TOTAL	31	38

Délibération : Le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- APPROUVE la nouvelle répartition des sièges selon la règle dérogatoire dite d'accord local pour la composition du Conseil de communauté lors des prochaines élections municipales de 2020,
- CHARGE Monsieur le Président de notifier cet accord local aux 10 communes membres afin qu'elles se prononcent sur cette répartition dans les trois mois à venir.

CC25061902 – APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DU SYNERVAL

« ARTICLE 3 – COMPETENCES DU SYNDICAT

En application de l'article L.211-7 du code de l'environnement, le Syndicat mixte SYNERVAL peut, pour le compte de ses membres listés à l'article 1 et dans la limite du périmètre défini à l'article 2, mettre en œuvre les articles L.151-36 à L.151-40 du code rural et de la pêche maritime pour entreprendre l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence, dans le cadre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux, s'il existe, et visant :

3.1. Compétences obligatoires pour l'ensemble de ses membres :

- 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau,
- 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ; à l'exception de la lutte contre les espèces animales envahissantes,
- 12° L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.

3.2. Compétences à la carte (au choix) :

- 1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- 5°a) La composante de l'item 5° relative à la défense contre les inondations fluviales,
- 5°b) La composante de l'item 5° relative à la défense contre la mer »

Délibération Le Conseil de Communauté, à l'unanimité APPROUVE la modification des statuts du SYNERVAL, tels que présentés ci avant et tels qu'annexés à la présente délibération.

CC25061903 - SYNERVAL - APPROBATION DU TRANSFERT DE COMPETENCES A LA CARTE

Délibération : Le Conseil de Communauté, à l'unanimité, DECIDE de transférer, à compter du 1^{er} octobre 2019, l'exercice des compétences suivantes au Syndicat Mixte SYNERVAL :

- 1°) L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- 5°a) La composante de l'item 5° relative à la défense contre les inondations fluviales,

Etant précisé que ce transfert se fera sous réserve que la modification des statuts du SYNERVAL, prévue dans sa délibération n°2019-05-01 du 20 mai 2019, ait reçu l'accord de ses membres et ait été autorisée par arrêté préfectoral.

CC25061904 - PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE – VALIDATION DU PLAN D' ACTIONS ET DEMANDE DE FINANCEMENT

Délibération : Le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- APPROUVE le plan d'actions proposé pour la mise en œuvre du PAT,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à la mise œuvre du PAT,
- CHARGE Monsieur le Président de solliciter toutes aides financières susceptibles d'être allouées à la mise en place des actions du PAT et notamment dans le cadre des appels à projets.

CC25061905 - ACTION SOCIALE – COMPOSITION DU CENTRE INTERCOMMUNAL D’ACTION SOCIALE (CIAS)

COMMUNES	ELUS	
SÈVREMONT	Yves-Marie MOUSSET	Chantal GIRAUD
POUZAUGES	Annick Clain-METIER	Nicole FIORI
BOUPERE	Emmanuelle MOREAU	Joseph MOREAU
SAINT-MESMIN	Philippe PAILLAT	Marie-Josée MARTINEAU
MONTOURNAIS	Annie TÉTARD	
MEILLERAIE-TILLAY	Didier CHATAIGNER	Marie-Thérèse PREZEAU
MONSIREIGNE	Michel BOCQUIER	
REAUMUR	Céline REVEAU	Karine TURQUAND
CHAVAGNES-LES-REDOUX	Henri BLANCHARD	
TALLUD-SAINTE-GEMME	Lionel GAZEAU	
REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS		
Associations familiales - UDAF	Annie PASQUIER	
Associations de personnes handicapées du département	Joseph PIGNON	
Associations qui œuvrent dans le domaine de l’insertion et de la lutte contre les exclusions	Fabienne ERIAUD	
Associations de retraités et de personnes âgées du département	Marie-Thérèse GEMARD	

Délibération : Le Conseil de Communauté, à l’unanimité :

- PREND ACTE des propositions des communes pour les 10 sièges correspondants aux élus communautaires,
- CHARGE Monsieur le Président de nommer les 10 représentants selon la liste détaillée ci-dessous,
- CHARGE Monsieur le Président de notifier cette composition à l’ensemble des communes membres.

TRANSPORTS SCOLAIRES – AVENANT A LA CONVENTION DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES

Ce sujet a été retiré de l’ordre du jour. L’avenant à la convention n’étant pas arrivé de la Région le jour du Conseil.

CC25061906 - CONVENTION PLURIANNUELLE D’OBJECTIFS AVEC LE CPIE SEVRE ET BOCAGE – AVENANTS N°01 ET N°02 - Exposé par Antoine Hériteau

Délibération : Le Conseil de Communauté, à l’unanimité :

- APPROUVE les propositions des avenants n°01 et n°02 tels qu’ils figurent en annexe à la présente délibération,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer lesdits avenants à la CPO conclue avec le CPIE Sèvre et Bocage au titre de l’année 2019,
- DIT que les dépenses seront inscrites au budget correspondant.

CC25061907 - RÉPARTITION DU FONDS DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC) : APPROBATION DE LA CONTRIBUTION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES - Exposé par Monsieur le Président

Délibération : Le Conseil de communauté, à l’unanimité APPROUVE la contribution de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges au FPIC pour un montant de 31 434,00€.

CC25061908 - RÉPARTITION DU FONDS DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC) : DÉTERMINATION DU MODE DE RÉPARTITION ET DU MONTANT DES REVERSEMENTS POUR L'ANNEE 2019 - Exposé par Monsieur le Président

COMMUNES	Clé FPIC Dérogatoire
CHAVAGNES LES REDOUX	30 099 €
LA MEILLERAIE TILLAY	28 597 €
LE BOUPERE	89 481 €
TALLUD SAINTE GEMME	17 381 €
MONSIREIGNE	35 271 €
MONTOURNAIS	56 739 €
POUZAUGES	111 007 €
REAUMUR	27 915 €
SAINT MESMIN	53 652 €
SEVREMONT	139 749 €
TOTAL COMMUNES	589 891 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES	34 434 €
TOTAL GENERAL	621 325 €

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- ADOPTE le mode de répartition « dérogatoire libre » pour le FPIC pour l'année 2019,
- APPROUVE la répartition de la totalité de la somme aux 10 communes et à la Communauté de communes, soit les 621 325,00 €, ainsi que les montants alloués à chaque commune,
- CHARGE Monsieur le Président de notifier les montants du FPIC pour l'année 2019 auprès de la Préfecture de la Vendée.

CC25061909 - CONTRAT VENDEE TERRITOIRES – MISE EN ŒUVRE D'UN AVENANT – Exposé par Monsieur le Président

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- APPROUVE la liste des projets tels que présentés en annexe,
- APPROUVE le projet d'avenant au contrat Vendée Territoires à conclure entre l'ensemble des communes du territoire du Pays de Pouzauges, la Communauté de communes et le Département tel que joint en annexe à la présente délibération,
- CHARGE Monsieur le Président de signer le contrat et toutes les pièces relatives à cet avenant.

CC25061910 – APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT RELATIF AU CALCUL DE CHARGES TRANSFEREES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE SERVICES COMMUNS DANS LES DOMAINES DE L'EXPERTISE JURIDIQUE, DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DE L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE – Exposé par Jean-Claude Marchand

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- APPROUVE le rapport tel qu'il a été présenté et tel qu'annexé à la présente délibération,
- VALIDE la méthodologie de calcul des charges transférées pour la mise en œuvre de services communs dans les domaines de l'expertise juridique, des systèmes d'information et de l'assistance à Maîtrise d'Ouvrage comme indiqué dans le rapport annexé, et son application pour le second semestre 2019,
- CHARGE Monsieur le Président de déterminer les voies contractuelles les mieux adaptées pour la bonne application de ces dispositions,
- CHARGE Monsieur le Président de notifier aux 10 communes membres la présente délibération pour approbation auprès de leurs conseils municipaux.

CC25061911 - COMPÉTENCE « ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES » À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES : MONTANT DEFINITIF DU TRANSFERT DES RESULTATS BUDGETAIRES DES BUDGETSCOMMUNAUX – Exposé par Antoine Hériteau

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité, APPROUVE le montant définitif du transfert des résultats budgétaires des budgets communaux, telle que la répartition figure dans le tableau annexé.

III - AFFAIRES TECHNIQUES

CC25061912 - COMPÉTENCE « ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES » - TARIFICATION ASSAINISSEMENT COLLECTIF AU TITRE DE L'ANNEE 2019 ET 2020 – Exposé par Antoine Hériteau

Pour rappel, cette redevance apparait sous deux lignes :

- Une part fixe d'abonnement,
- Une part variable proportionnelle au volume d'eau consommé et rejeté.

• Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2020

	Tarifs * en € H.T.
Part fixe (abonnement)	50,00 €/an (part fixe cible à atteindre au 1 ^{er} janvier 2024)
Part variable	(*) Pour chacune des communes à décliner (cf tableau ci-dessous)

Communes - part fixe Abonnement	2018	2019	2020
Sèvermont (dsp)	46,00 €	46,00 €	46,80 €
Sèvermont (régie)	46,00 €	46,00 €	46,80 €
Chavagnes les Redoux	47,32 €	47,32 €	47,86 €
La Meilleraie-Tillay	66,53 €	66,53 €	63,22 €
Le Boupère	41,40 €	41,40 €	43,12 €
Montournais	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Monsireigne	- €	- €	10,00 €
Pouzauges	21,46 €	21,46 €	27,17 €
Réaumur	75,00 €	75,00 €	70,00 €
Saint-Mesmin	34,62 €	34,62 €	37,70 €
Tallud Sainte Gemme	45,00 €	45,00 €	46,00 €

Communes – Part variable	Part variable €/m ³		
	2018	2019	2020
Sèvermont (dsp)	1,20 €	1,20 €	1,24 €
Sèvermont (régie)	1,20 €	1,20 €	1,24 €
Chavagnes les Redoux	1,16 €	1,16 €	1,21 €
La Meilleraie-Tillay	2,22 €	2,22 €	2,06 €
Le Boupère	2,44 €	2,44 €	2,23 €
Montournais	1,40 €	1,40 €	1,40 €
Monsireigne	1,20 €	1,20 €	1,24 €
Pouzauges	1,21 €	1,21 €	1,25 €
Réaumur	1,55 €	1,55 €	1,52 €
Saint-Mesmin	2,04 €	2,04 €	1,92 €
Tallud Sainte Gemme	1,00 €	1,00 €	1,08 €

Délibération : Il conviendrait que le Conseil de communauté :

- Abroge la délibération n°CC30041908 du Conseil de communauté du 30 avril 2019,
- Approuve la nouvelle tarification à compter du 1^{er} janvier 2020 en précisant que les tarifs pour 2019 sont identiques à 2018.

CC25061913 - COMPÉTENCE « ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES » - APPROBATION D'AVENANTS AUX CONTRATS DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP) PAR AFFERMAGE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
- Exposé par Antoine Hériteau

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- APPROUVE les projets des six (06) avenants tels qu'ils figurent en annexe à la présente délibération,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer lesdits avenants.

CC25061914 -COMPÉTENCE « ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES » - APPROBATION DU REGLEMENT DE SERVICE – Exposé par Antoine Hériteau

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité, APPROUVE le projet de règlement de service Assainissement collectif tel qu'il figure en annexe à la délibération.

CC25061915 - ADHÉSION À VENDÉE FONCIER SOLIDAIRE - Exposé par Joël Parpaillon

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- APPROUVE l'adhésion de la Communauté de communes au Groupement d'Intérêt Public « Vendée Foncier Solidaire »,
- APPROUVE et AUTORISE Monsieur le Président à signer, au nom et pour le compte de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges, l'avenant n°01 à la convention constitutive du GIP, « Vendée Foncier Solidaire », tel que présenté en annexe à la présente délibération. La liste des autres adhérents potentiels au GIP figurant en annexe à cette convention,
- DÉSIGNE Monsieur Joël Parpaillon en tant que représentant de la Communauté de communes au GIP « Vendée Foncier Solidaire ».

CC25061916 - DELEGATION DU DROIT DE PÉREMPTION URBAIN – AVENANT À LA CONVENTION – COMMUNE DE MONTOURNAIS – Exposé par Joël Parpaillon

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant à la convention de portage avec la commune de Montournais et l'Etablissement Public Foncier de Vendée dont le projet figure en annexe à la présente délibération.

CC25061917 - TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE (TEN) – PRESENTATION DU PLAN D'ACTIONS – Exposé par Antoine Hériteau

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- APPROUVE actions proposées au titre du programme Territoires Engagés pour la Nature,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à cette reconnaissance Territoires Engagés pour la Nature,
- CHARGE Monsieur le Président à solliciter toutes aides financières de la part de financeurs potentiels,
- PREND acte qu'il reviendra à la Communauté de communes de prendre la décision finale de mise en place des actions, au regard des aides potentielles allouées et du budget dédié,
- DIT que les dépenses seront imputées au budget correspondant.

CC25061918 - MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME D'AIDE RELATIF À LA GESTION SYLVICOLE

- AIDE À L'AMÉLIORATION DE LA DESSERTÉ FORESTIÈRE – Exposé par Antoine Hériveau

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- APPROUVE l'intégration de cette aide à la desserte forestière dans le programme d'aides à la gestion sylvicole,
- APPROUVE le règlement énoncé ci-dessus,
- DIT que les enveloppes budgétaires seront inscrites au budget général à l'article 6574.

CC25061919 - SUBVENTIONS POUR LA CONSTRUCTION D'UN OU PLUSIEURS LOGEMENTS EN MATÉRIAUX BIO-SOURCÉS- APPEL A PROJETS BIO-SOURCES – RELANCE ET MODIFICATIONS - Exposé par Antoine Hériveau

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- APPROUVE la relance d'un appel à projets pour la construction ou la rénovation d'un logement en matériaux bio-sourcés locaux selon les critères énoncés ci-dessus,
- AUTORISE Monsieur le Président à lancer les démarches nécessaires,
- APPROUVE la mise en place d'une subvention pour deux projets sélectionnés dans la limite de 8% du coût total HT du projet, et plafonnée à 15 000€ par projet.

CC25061920 - OPÉRATION DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DU CENTRE AQUATIQUE DU PAYS DE POUZAUGES – APPROBATION D'UN AVENANT AUX MARCHES DE TRAVAUX – LOT 05 « BARDAGE » - Exposé par Joël Parpaillon

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- APPROUVE l'avenant n° 02 au lot n°05 concernant l'opération de réhabilitation et d'extension du Centre Aquatique du Pays de Pouzauges comme détaillé ci-dessus,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer ledit avenant et toutes les pièces s'y rapportant,
- DÉCIDE que les dépenses seront imputées sur les crédits prévus à cet effet sur le budget de l'exercice concerné.

CC25061921 - PERSONNEL TERRITORIAL – FERMETURE DE POSTE – Exposé par Monsieur le Président

POLE	POSTE A FERMER	NATURE DU POSTE	NBRE	DATE D'EFFET
Administration générale	Adjoint administratif territorial Temps non complet 32h/sem	Titulaire	1	01 septembre 2019

Délibération : Le Conseil de communauté, à l'unanimité, APPROUVE la fermeture de poste citée ci-dessus.

CC25061922 - APPROBATION DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION

Le Conseil de communauté, à l'unanimité, PREND ACTE des décisions prises par le Président telles qu'elles figurent à la page 054.

Pour extrait conforme,
Le Président
Dominique BLANCHARD

Accusé de réception en préfecture

Date de télétransmission : 03/07/2019

Date de réception préfecture : 03/07/2019

ARRÊTÉS DU PRESIDENT

Date	n° arrêté	Objet
01/03/19	CC2019-024	ARRETE TARIFS LOCATIONS BUREAUX EPAUD
19/03/19	CC2019-036	ARRETE PORTANT CREATION DE TARIFS REGIE DE RECETTES DU MANOIR DES SCIENCES DE REAUMUR
25/03/19	CC2019-045	ARRETE PORTANT CREATION DE TARIFS LOCATION BÂTIMENT ARTISANAL CHAVAGNES
08/04/19	CC2019-060	CC2019-060 ARRETE PORTANT CREATION DE TARIF DE LOCATION BÂTIMENT ARTISANAL REAUMUR
27/05/19	CC2019-076	CC2019-076 ARRETE PORTANT CREATION DE TARIFS REGIE RECETTES DU MANOIR DES SCIENCES DE REAUMUR
25/06/19	CC2019-088	CC2019-088 ARRETE PORTANT CREATION DE TARIF REGIE DE RECETTES DU CENTRE AQUATIQUE DU PAYS DE POUZAUGES
12/07/19	CC2019-093	CC2019-093 ARRETE PORTANT MODIFICATION DE TARIF REGIE DE RECETTES DU CENTRE AQUATIQUE DU PAYS DE POUZAUGES

CC2019-024 ARRETE TARIFS LOCATIONS BUREAUX EPAUD

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges, Dominique BLANCHARD,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
VU l'attribution n°2-2 de la délibération n°CC2601201606 en date du 26 janvier 2016 portant délégation au Président pour : « Créer tout nouveau tarif relatif à la gestion courante des services communautaires et modifier ces tarifs dans la mesure où l'augmentation ne dépasse pas le seuil des 5% » ;
Considérant la mise en place de tarifs dans le cadre d'un bail de location dans la zone de l'Epaud - St Michel Mont Mercure - 85700 SEVREMONT ;

ARRETE

Article 1 – Il est créé le tarif suivant dans le cadre d'un bail de location au sein de la zone de l'Epaud - St Michel Mont Mercure - 85700 SEVREMONT :

Nature du site	Montant HT
Bureaux	5 €/m ²

Article 2 – M. le Directeur Général des Services de la Communauté de communes et le Madame le Trésorier communautaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la bonne exécution du présent arrêté qui sera transmis au Représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Le Président
Dominique BLANCHARD

CC2019-036 ARRETE PORTANT CREATION DE TARIFS REGIE DE RECETTES DU MANOIR DES SCIENCES DE REAUMUR

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges, Dominique BLANCHARD,
VU le Code général des collectivités territoriales,
VU l'arrêté n°CC08009 du 6 février 2008 de nomination du régisseur et des suppléants ;
VU l'attribution n°2-2 de la délibération n°CC26011606 en date du 26 janvier 2016 portant délégation au Président pour : « Créer tout nouveau tarif relatif à la gestion courante des services communautaires et modifier ces tarifs dans la mesure où l'augmentation ne dépasse pas le seuil des 5% » ;
Considérant la vente de nouveaux articles au sein de la boutique du Manoir des Sciences à Réaumur ;

ARRETE

Article 1 – Les tarifs de vente des articles sont fixés comme suit :

Famille	Article	Code boutique	Prix vente
JEUX	Puzzle arbre	JPUA	11,40€
	Puzzle grenouille	JPUG	11,40€
	Puzzle papillon	JPUP	11,40€
	Puzzle poule	JPUO	11,40€
	Puzzle globe	JPUL	11,40€
DIVERS SOUVENIRS	Sac tissu à colorier	DSAT	2,50€
	Crayons à colorier tissus	DCRT	2,50€
	Magnet	DMAC	2€
LIBRAIRIE	Illusions d'optique	LILLO	12,90€
PAPETERIE	Planche naturaliste insectes	AFFI	12,20€
	Planche naturaliste papillons	AFFP	12,20€
	Planche naturaliste coquillage	AFFP	12,20€

Article 2 – M. le Directeur Général des Services de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges et le Madame le Trésorier communautaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la bonne exécution du présent arrêté qui sera transmis au Représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Le Président
Dominique BLANCHARD

CC2019-045 ARRETE PORTANT CREATION DE TARIFS LOCATION BÂTIMENT ARTISANAL CHAVAGNES

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges, Dominique BLANCHARD,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
VU l'attribution n°2-2 de la délibération n°CC2601201606 en date du 26 janvier 2016 portant délégation au Président pour : « Créer tout nouveau tarif relatif à la gestion courante des services communautaires et modifier ces tarifs dans la mesure où l'augmentation ne dépasse pas le seuil des 5% » ;
Considérant la mise en place de tarifs dans le cadre d'un bail de location d'un bâtiment artisanal situé à CHAVAGNES LES REDOUX – 4 rue des Chaffauds ;
Considérant la vétusté du bâtiment concerné ;

ARRETE

Article 1 – Il est créé le tarif suivant dans le cadre d'un bail de location d'un bâtiment artisanal au sein de la commune de CHAVAGNES LES REDOUX :

Nature du site	Montant mensuel HT
Bâtiment artisanal	375 €

Article 2 – M. le Directeur Général des Services de la Communauté de communes et le Madame le Trésorier communautaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la bonne exécution du présent arrêté qui sera transmis au Représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Le Président
Dominique BLANCHARD

CC2019-060 ARRETE PORTANT CREATION DE TARIF DE LOCATION BÂTIMENT ARTISANAL REAUMUR

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges, Dominique BLANCHARD,

Vu le Code général des collectivités territoriales,
 VU l'attribution n°2-2 de la délibération n°CC2601201606 en date du 26 janvier 2016 portant délégation au Président pour : « Créer tout nouveau tarif relatif à la gestion courante des services communautaires et modifier ces tarifs dans la mesure où l'augmentation ne dépasse pas le seuil des 5% » ;
 Considérant la mise en place de tarifs dans le cadre d'un bail de location d'un bâtiment artisanal situé à REAUMUR – ZA la Planche Bouillard ;
 Considérant la vétusté du bâtiment concerné ;

ARRETE

Article 1 – Il est créé le tarif suivant dans le cadre d'un bail de location d'un bâtiment artisanal au sein de la commune de REAUMUR :

Nature du site	Montant mensuel HT
Bâtiment artisanal	375 €

Article 2 – M. le Directeur Général des Services de la Communauté de communes et le Madame le Trésorier communautaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la bonne exécution du présent arrêté qui sera transmis au Représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
 Le Président
 Dominique BLANCHARD

CC2019-076 ARRETE PORTANT CREATION DE TARIFS REGIE RECETTES DU MANOIR DES SCIENCES DE REAUMUR

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges, Dominique BLANCHARD,
 VU le Code général des collectivités territoriales,
 VU l'arrêté n°CC08009 du 6 février 2008 de nomination du régisseur et des suppléants ;
 VU l'attribution n°2-2 de la délibération n°CC26011606 en date du 26 janvier 2016 portant délégation au Président pour : « Créer tout nouveau tarif relatif à la gestion courante des services communautaires et modifier ces tarifs dans la mesure où l'augmentation ne dépasse pas le seuil des 5% » ;
 Considérant la vente de nouveaux articles au sein de la boutique du Manoir des Sciences à Réaumur ;

ARRETE

Article 1 – Le tarif de vente de l'article suivant est fixé comme suit :

Famille	Article	Code boutique	Prix vente
LIBRAIRIE	Guide du routard Vendée Vallée Pays du Bocage vendéen	GUI	4,90 €

Article 2 – M. le Directeur Général des Services de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges et le Madame le Trésorier communautaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la bonne exécution du présent arrêté qui sera transmis au Représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
 Le Président
 Dominique BLANCHARD

CC2019-088 ARRETE PORTANT CREATION DE TARIF REGIE DE RECETTES DU CENTRE AQUATIQUE DU PAYS DE POUZAUGES

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges, Dominique BLANCHARD,
 VU le Code général des collectivités territoriales,
 VU l'arrêté n°CC2018-012 du 26 janvier 2018 portant création et institution d'une régie de recettes »Gestion du Centre Aquatique du Pays de Pouzauges »,
 VU l'arrêté n°CC2018-014 du 26 janvier 2018 portant nomination du régisseur et mandataires suppléants de la régie de recettes »Gestion du Centre Aquatique du Pays de Pouzauges »,
 VU l'attribution n°2-2 de la délibération n°CC30011807 en date du 30 janvier 2018, portant délégation au Président pour : « Créer tout nouveau tarif relatif à la gestion courante des services communautaires et modifier ces tarifs dans la mesure où l'augmentation ne dépasse pas le seuil des 5% » ;
 Considérant les nouvelles prestations du Centre Aquatique du Pays de Pouzauges ;

ARRETE

Article 1 – Le tarif est fixé comme suit :

Type	Tarif
Location de structure gonflable	500 €

Article 2 – M. le Directeur Général des Services de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges et Madame le Trésorier communautaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la bonne exécution du présent arrêté qui sera transmis au Représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
 Le Président
 Dominique BLANCHARD

CC2019-093 ARRETE PORTANT MODIFICATION DE TARIF REGIE DE RECETTES DU CENTRE AQUATIQUE DU PAYS DE POUZAUGES

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges, Dominique BLANCHARD,
 VU le Code général des collectivités territoriales,
 VU l'arrêté n°CC2018-012 du 26 janvier 2018 portant création et institution d'une régie de recettes »Gestion du Centre Aquatique du Pays de Pouzauges »,
 VU l'arrêté n°CC2018-014 du 26 janvier 2018 portant nomination du régisseur et mandataires suppléants de la régie de recettes »Gestion du Centre Aquatique du Pays de Pouzauges »,
 VU l'attribution n°2-2 de la délibération n°CC30011807 en date du 30 janvier 2018, portant délégation au Président pour : « Créer tout nouveau tarif relatif à la gestion courante des services communautaires et modifier ces tarifs dans la mesure où l'augmentation ne dépasse pas le seuil des 5% » ;
 Considérant les nouvelles prestations du Centre Aquatique du Pays de Pouzauges ;
 Considérant que l'augmentation n'excède pas les 5% ;

ARRETE

Article 1 – Le tarif suivant est modifié comme suit à compter du 1^{er} septembre 2019 :

Type	Tarif actuel	Nouveau tarif
Carte de 10 séances remise en forme	73,50€	75€

Article 2 – M. le Directeur Général des Services de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges et Madame le Trésorier communautaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la bonne exécution du présent arrêté qui sera transmis au Représentant de l'Etat.

**Pour extrait conforme,
Le Président
Dominique BLANCHARD**

DECISIONS DU PRESIDENT

Date	n° décision	Objet
11/12/2018	DP11122018	Achat d'un épandeur « Propass 200 » à la société SOLVERT pour un montant HT de 16571,00€.
10/01/2019	DP10012019	Conception et réalisation de 4 nouvelles manipulations pour le Manoir des Sciences par la société Eugene ! pour un montant de 10 790,00€ HT.
16/05/2019	DP16052019	Achat de fournitures à la société CARDIEAU (49) Angers pour les animations du Centre Aquatique pour un montant HT de 16571,00€.
09/04/2019	DP09042019	Intervention sur les collecteurs d'EU et les regards par la société SUEZ 44 Couëron pour un montant de 5 331.20€ HT.
26/04/2019	DP26042019	Travaux aux abords du bâtiment des Lilas à Pouzauges par la société EIFFAGE (85 Sainte-Hermine) pour un montant de 9 401.50€ HT

CC29011920 - APPROBATION DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION

Le Conseil de communauté, à l'unanimité, PREND ACTE des décisions prises par le Président telles qu'elles figurent dans le tableau ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président
Dominique BLANCHARD

Accusé de réception en préfecture

Date de télétransmission : 05/02/19

Date de réception préfecture : 05/02/19

CC25061922 - APPROBATION DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION

Le Conseil de communauté, à l'unanimité, PREND ACTE des décisions prises par le Président telles qu'elles figurent dans le tableau ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président
Dominique BLANCHARD

Accusé de réception en préfecture

Date de télétransmission : 03/07/19

Date de réception préfecture : 03/07/19